

**REVUE BELGE  
D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART**

PUBLIÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.M. LE ROI

PAR

**L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART  
DE BELGIQUE**

**BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR  
OUDHEIDKUNDE EN KUNSTGESCHIEDENIS**

UITGEGEVEN ONDER DE HOOG BESCHIERMING VAN Z.M. DE KONING

DOOR DE

**KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR ARCHEOLOGIE EN KUNSTGESCHIEDENIS  
VAN BELGIË**

**XCII – 2023**

**– EXTRAIT –**

**BRUXELLES – BRUSSEL**



# DES AMITIÉS ITALIENNES À LA FONDATION NATIONALE PRINCESSE MARIE-JOSÉ. ORIGINE ET TRANSFORMATIONS D'UNE ASSOCIATION CULTURELLE ITALO-BELGE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Ines SANCHEZ CIENFUEGOS

La volonté de témoigner des bonnes relations entre la Belgique et l'Italie dans l'immédiat après-guerre et la longue tradition artistique qui unit ces deux pays expliquent en partie la création et le succès des Amitiés italiennes. Cette association italo-belge à vocation culturelle est fondée à la suite de la Première Guerre mondiale. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par la constitution de plusieurs institutions importantes pour la recherche sur l'art de ces deux pays et par la présence d'un très grand nombre d'associations et de sociétés en lien avec le milieu culturel.

L'objectif de cette étude est de retracer l'histoire de cette association ainsi que les rapports qu'elle entretient avec les institutions belges de cette époque. Une étude approfondie des Amitiés italiennes se justifie par leur importance dans le panorama associatif bruxellois dont le nombre d'adhérents et d'activités en sont le reflet. À ces éléments s'ajoutent leur reconnaissance par des instances officielles et le prestige qu'elles acquièrent aux yeux de leurs contemporains. Leur portée est tout aussi significative puisque les Amitiés italiennes sont à l'origine de la création de la Fondation nationale Princesse Marie-José et, plus indirectement, de l'Academia Belgica. C'est en tout cas l'hypothèse que nous tenterons de démontrer dans les pages qui suivent.

Au-delà de la proximité évidente entre ces trois organisations compte tenu de leur dessein premier, à savoir encourager les relations italo-belges, on constate une continuité entre elles à travers certains de leurs projets. De plus, une partie des membres actifs dans la gestion quotidienne des Amitiés italiennes le sont également dans celle de la Fondation nationale Princesse Marie-José. Les changements opérés dans l'organisation de ces structures et les différences entre leurs objectifs respectifs témoignent d'une professionnalisation progressive de l'histoire de l'art. Ainsi, les administrateurs sont de plus en plus souvent formés en histoire de l'art et les distractions mondaines laissent place à des intérêts scientifiques.

C'est cet ensemble que nous nous proposons de cerner à travers l'histoire des Amitiés italiennes, leur fonctionnement et le type d'activités qu'elles organisent. Il est également nécessaire, pour comprendre leurs spécificités et les rapports qu'elles entretiennent avec d'autres institutions culturelles, de présenter la biographie des personnalités qui ont joué un rôle dans sa création.

Les relations italo-belges du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle occupent une position privilégiée dans les études en histoire de l'art. Longtemps, ces relations ont été examinées du point de vue des artistes, de leurs voyages et des influences qu'ils ont exercées ou subies par l'intermédiaire d'autres artistes ou d'œuvres observées. À l'époque contemporaine, les rapports entre la Belgique et l'Italie ont souvent été abordés du point de vue politique, historique, social et économique<sup>(1)</sup>. Plus récemment, Christine A. Dupont s'est intéressée aux relations artistiques italo-belges durant le long XIX<sup>e</sup> siècle. Son livre *Modèles italiens et traditions nationales : les artistes belges en Ita-*

(1) Les aspects culturels ne sont pas absents de ces publications, néanmoins ils en sont rarement le sujet principal. En Belgique, les travaux de Michel Dumoulin sont incontournables dans l'étude des relations entre ces deux pays à l'époque contemporaine.

lie (1830-1914)<sup>(2)</sup>, analyse de façon détaillée les institutions et personnalités belges participant à l'organisation des voyages d'Italie depuis l'indépendance de la Belgique jusqu'à la Première Guerre mondiale. L'attention est portée à la fois sur le cadre socio-politique qui structure ces voyages tant en Belgique qu'en Italie et sur l'expérience vécue par les artistes. Plus largement, cette étude éclaire le milieu artistique belge du XIX<sup>e</sup> siècle à la veille de la Première Guerre mondiale. Si des ouvrages récents<sup>(3)</sup> et des livrets commémoratifs<sup>(4)</sup> sur la Fondation nationale Princesse Marie-José et de l'Academia Belgica documentent la situation des relations culturelles italo-belges à partir des années 1930, aucune étude n'éclaire la situation dans les années 1920. À ce titre, l'examen approfondi des Amitiés italiennes et du contexte dans lequel elles évoluent offre cette possibilité.

Les archives de l'historien de l'art Pierre Bautier<sup>(5)</sup> (1881-1962) (fig. 1) se sont avérées essentielles pour documenter l'histoire des Amitiés italiennes. Son rôle en tant que secrétaire et membre fondateur fait de lui un observateur privilégié de l'organisation interne et quotidienne de l'association. Ultérieurement, il participera également à la création de la Fondation nationale Princesse Marie-José et de l'Academia Belgica. Il poursuit dès lors des réflexions entamées en 1919 par les Amitiés italiennes dans ces nouvelles institutions. Dans ce fonds d'archives, les documents qui nous apportent le plus d'informations sont les procès-verbaux des réunions, les bilans comptables et la correspondance entre les membres de l'association et Pierre Bautier. La documentation conservée ne contient pas uniquement des archives en lien avec les Amitiés italiennes; de nombreux dossiers relatifs à ses multiples charges et activités associatives et muséales s'y trouvent également.

La consultation d'autres fonds d'archives, tels que celui de la Fondation nationale Princesse Marie-José conservé aux Archives du Palais royal, d'articles de presse et de la Biographie nationale a permis de compléter les informations fournies par les documents de Pierre Bautier.

## I. Les Amitiés italiennes, une association d'après-guerre aux objectifs ambitieux

*Dans la dernière année de la guerre, quelques amis de l'Italie, groupés par leur commun amour pour «la douce terre où résonne les i» et par le souvenir des voyages qu'ils y avaient faits ensemble, eurent l'idée d'élargir leur petit cercle en une association appelée à rassembler toutes les personnes qui, en Belgique, aimaient et connaissaient comme eux la terre de Dante et du Titien, la patrie même de la Beauté, la mère de la culture classique, qui nous est devenue plus chère de s'être spontanément unie à nous dans la grande lutte pour le Droit*<sup>(6)</sup>.

Ces mots de Franz Ansel, secrétaire général des Amitiés italiennes, résument les débuts de l'association et les lignes directrices qu'elles conserveront pendant une quinzaine d'années. En effet, les Amitiés italiennes, établies au lendemain de la Première Guerre mondiale et constituées officiellement lors de l'assemblée générale du 7 mai 1919, sont avant tout un lieu de socialisation et de divertissement au moyen d'événements culturels. Leurs statuts<sup>(7)</sup> (fig. 2) insistent sur l'objectif principal de l'association: augmenter les relations intellectuelles entre la Belgique et l'Italie par le biais de conférences, d'expositions, de concerts et de représentations théâtrales. Les disciplines artistiques (la littérature et les arts plastiques italiens) sont mises en avant, tout

(2) DUPONT 2005.

(3) DACOS & DULIÈRE 2012.

(4) Par exemple, la plaquette commémorative des 25 ans de l'association préfacée par Pierre Bautier: BAUTIER 1955.

(5) Ce fonds d'archives est conservé aux archives de l'Université catholique de Louvain (BE A4006 – FE 083, [<https://archives.uclouvain.be/atom/index.php/archives-de-pierre-bautier>]).

(6) AUCL, FE 083, n° 6, Rapports présentés à l'Assemblée générale du 7 mars 1920.

(7) AUCL, FE 083, n° 1, Livret des Amitiés italiennes, 1919.



Fig. 1. Nom du photographe illisible, Photographie d'Hippolyte Fierens-Gevaert (à gauche) et de Pierre Bautier (à droite) au restaurant «La Régence», juin 1920  
AUCL, *Archives de Pierre Bautier*, BE A4006 — FE 083, n° 24, *Journalistes italiens* 20 juin 1920.

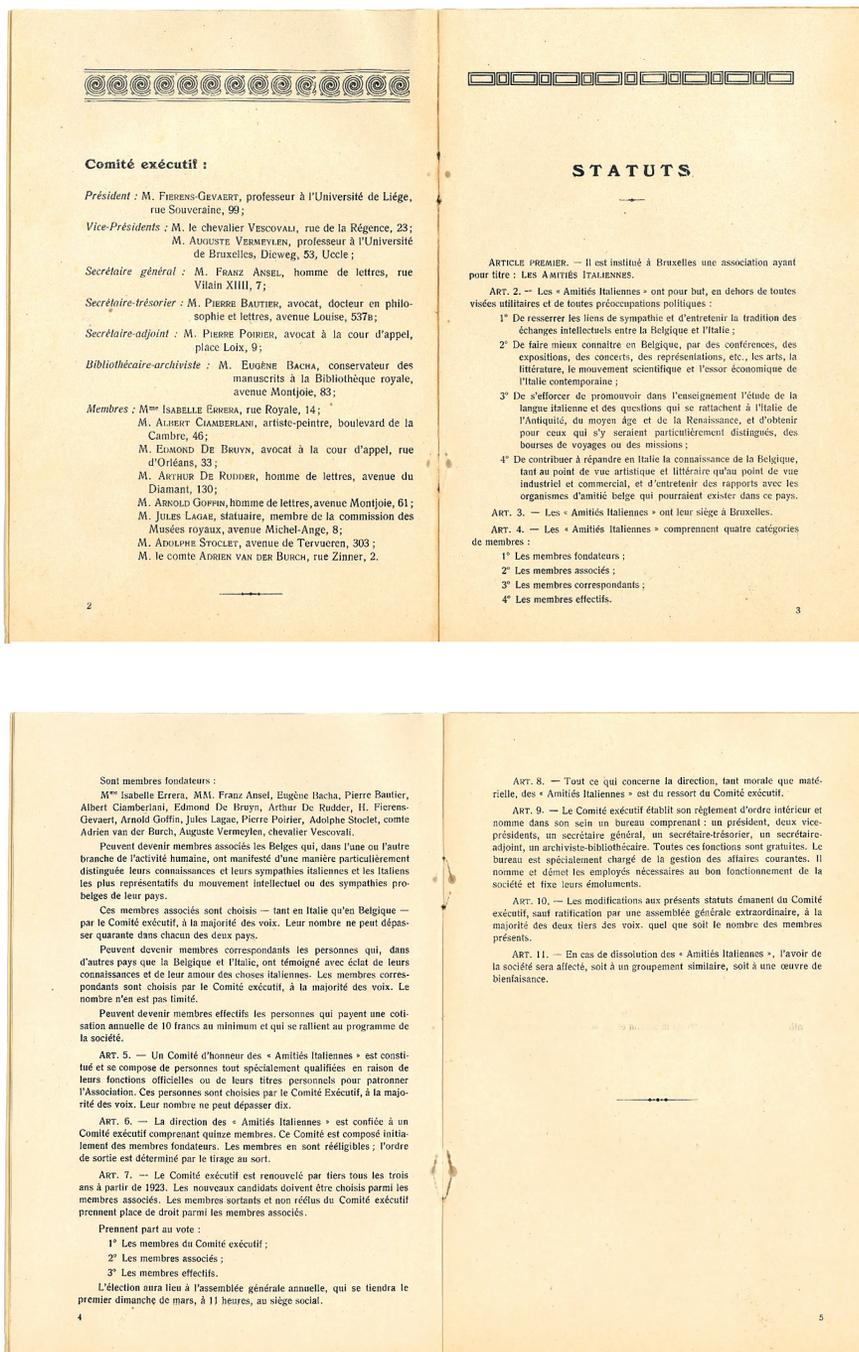


Fig. 2. Composition du comité exécutif et statuts des Amitiés italiennes, 1919. AUCL, Archives de Pierre Bautier, BE A4006 — FE 083, n° 1, Statuts. © AUCL

comme l'envie de stimuler l'enseignement de la langue italienne et de tout ce qui a trait à l'Italie du point de vue historique ou artistique. S'il est précisé d'emblée qu'il s'agit d'une organisation non politique et sans but lucratif, l'économie y joue tout de même un rôle discret comme en témoignent les relations régulières que l'association entretient avec la Chambre de commerce italienne. Dans les statuts, l'aspect économique est justifié par la volonté de l'association de faire connaître l'industrie et le commerce belge en Italie. Malgré cette ambition, le comité exécutif des Amitiés italiennes renoncera très rapidement aux activités de promotion économique pour se consacrer quasi exclusivement à l'actualité culturelle<sup>(8)</sup>. Cette réduction de leur champ d'activité peut être due à l'existence du Comité italo-belge qui s'occupe principalement de questions commerciales et économiques, bien qu'il organise également des événements culturels<sup>(9)</sup>. Ce comité, initialement constitué à Rome en décembre 1916, se développe progressivement en Belgique durant la période d'activité des Amitiés italiennes<sup>(10)</sup>.

L'activité essentielle qui caractérise les Amitiés italiennes est l'organisation de conférences. Elles accompagnent la plupart des grands événements de l'association mais sont aussi organisées indépendamment de toute autre animation, notamment à l'occasion de cycles de conférences. En dehors de la variété de sujets qu'elles permettent de mettre en lumière, le peu de coûts qu'elles engendrent est un avantage indéniable pour l'association. En effet, les préoccupations financières sont régulièrement à l'ordre du jour des séances du comité exécutif et constituent la raison principale de refus de participation à des projets. Pierre Bautier, dans une lettre de mars 1923 adressée à Arnold Goffin, un autre membre du comité exécutif, déclare que «les finances de nos Amitiés sont en pleine déroute! 3000 francs de passif, et l'on voit poindre au lieu du subsidie promis la faillite! De sorte que pour le moment, bien des projets tentants sont ajournés<sup>(11)</sup>». La contribution des Amitiés italiennes varie fortement d'une conférence à l'autre. Il n'est pas rare qu'elles se contentent d'en assurer la promotion lorsqu'elles n'en sont pas à l'origine. Dès 1920, des cycles de conférences dont les intervenants appartiennent généralement au comité exécutif sont organisés dans les locaux des Amitiés italiennes<sup>(12)</sup>. Cette initiative satisfait d'autant plus le comité exécutif que ses membres présentent bénévolement des sujets variés en fonction de leur expertise et de leurs centres d'intérêts.

### a. Les commémorations et les représentations théâtrales

Les Amitiés italiennes organisent une grande variété d'événements et d'activités, parmi lesquels des journées commémoratives accompagnées d'excursions, des expositions, des concerts, des banquets, des pièces de théâtre et des lectures ou conférences<sup>(13)</sup>. Dans la mesure du possible, l'association participe fréquemment aux événements en lien avec l'actualité italienne. Le premier événement de grande ampleur, qui peut d'ailleurs être considéré comme l'activité inaugurale des Amitiés italiennes, est la commémoration du IV<sup>e</sup> centenaire de la mort de Léonard De Vinci<sup>(14)</sup>. Cette commémoration se déroule en deux temps, le premier consiste en un week-end de conférences les 17 et 18 mai organisé au Palais Stoclet, le propriétaire des lieux, Adolphe Stoclet, étant également membre du comité exécutif. De nombreux intervenants sont présents pour l'occasion : Hippolyte Fierens-Gevaert, le président des

(8) AMRBAB, FM-II-5083, Discours du Major Ermanno Beltramo, 1927.

(9) AUCL, FE 083, n° 33, Historique du Comité italo-belge, circa 1919.

(10) AUCL, FE 083, n° 33, Historique du Comité italo-belge, circa 1919.

(11) AUCL, FE 083, n° 86, Lettre à Arnold Goffin, 29 mars 1923.

(12) AUCL FE 083, n° 9, Rapport de Pierre Bautier sur l'Exercice 1920-1921, juillet 1921.

(13) Les archives du fonds Bautier conservent les rapports d'activité de 1919 à 1926. Ces sources offrent une vision plus complète des activités des Amitiés italiennes. Les autres dossiers du Fonds Bautier en lien avec les Amitiés italiennes ne documentent pas toutes les activités de l'association mais uniquement celles dans lesquelles Pierre Bautier s'était investi personnellement dans l'organisation.

(14) AUCL, FE 083, n° 6, Rapports présentés à l'Assemblée générale du 7 mars 1920; AUCL, FE 083, n° 87.

Amitiés italiennes, entretient l'assemblée au sujet de l'influence de Léonard De Vinci sur les peintres flamands, tandis que Paul Errera traite de la production scientifique du peintre italien. Ces deux journées sont ponctuées par des intermèdes musicaux mettant à l'honneur des compositeurs italiens anciens ou contemporains qui sont joués entre chaque prise de parole. Enfin, le mois suivant, une excursion pour aller admirer une copie de la Cène de Léonard De Vinci à l'abbaye de Tongerlo complète ce week-end de conférences<sup>(15)</sup>. L'année suivante, c'est Raphaël qui est mis à l'honneur au Palais des Académies en présence de nombreuses personnalités officielles parmi lesquelles le prince Mario Ruspoli, ambassadeur d'Italie, et la princesse Marie-José<sup>(16)</sup>. Comme mentionné ci-dessus, des conférences moins coûteuses sont rapidement préférées à ces événements d'ampleur considérable, qui lorsqu'ils ont encore lieu, sont souvent organisés conjointement avec d'autres organisations. En 1921, c'est donc bien plus modestement que les Amitiés italiennes participent à l'hommage rendu à Dante Alighieri, aux côtés de la société du même nom, en assurant la logistique des conférences des intervenants italiens<sup>(17)</sup>. Virgile, le sculpteur Antonio Canova et l'écrivain Alessandro Manzoni sont également célébrés dans les années suivantes.

À plusieurs reprises, les Amitiés italiennes participent à l'organisation de pièces de théâtre écrites par des auteurs italiens. *La Princesse Turandot* de Carlo Gozzi, traduite et adaptée par Jean-Jacques Olivier, est jouée en mars 1921 sous le patronage du Cercle Médicis et des Amitiés italiennes<sup>(18)</sup>. Si les documents conservés ne nous permettent pas de déterminer le rôle exact joué par l'association, ils mentionnent tout de même la constitution d'un comité des dames et l'organisation d'un gala à la suite de la première représentation. Les recettes de cette soirée, à laquelle assiste la reine Élisabeth, sont destinées à deux œuvres de bienfaisance, l'une belge et l'autre italienne. Ils assurent également la publicité de l'événement, en informant leurs membres et en envoyant des communiqués aux différents journaux. À nouveau sur base d'une traduction de Jean-Jacques Olivier, c'est *La Mandragore* de Machiavel qui est représentée au théâtre du Parc le 4 et le 5 février 1925<sup>(19)</sup>. Le comité exécutif accepte d'en assurer le patronage, après avoir évalué la qualité de la traduction française, à condition que la représentation soit précédée d'une introduction par Gustave Charlier afin d'en «soulign[er] le côté exclusivement littéraire<sup>(20)</sup>» et qu'ils s'accordent sur le choix des théâtres. Quant au gala suivant la première représentation, ils font savoir que dans un souci d'économie et contrairement à la pièce précédente, le comité exécutif ne s'investira plus qu'en prenant en charge la communication de l'événement auprès de ses membres et sa diffusion dans la presse.

## b. Les expositions

La préparation d'expositions est également vivement souhaitée par le comité exécutif. Le sujet des expositions concerne tant l'art ancien que l'art contemporain et a pour but de faire connaître des artistes italiens en Belgique, mais aussi des artistes belges en Italie. À ce titre, un double projet ébauché en collaboration avec Lino Pesaro, un galeriste milanais, illustre leurs objectifs. Dès 1922, l'intention d'organiser une exposition d'art italien moderne à Bruxelles et une exposition d'art belge à Milan qui présenterait des œuvres de la Biennale de Venise est mentionnée dans les procès-verbaux du comité exécutif<sup>(21)</sup>. Début 1923, la partie italienne du projet

(15) AUCL, FE 083, n° 88.

(16) AUCL, FE 083, n° 9, Rapport de Pierre Bautier sur l'Exercice 1920-1921, juillet 1921.

(17) AUCL, FE 083, n° 8, Rapport présenté à l'Assemblée générale du 16 juillet 1922;

AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 27 décembre 1920.

(18) AUCL, FE 083, n° 94.

(19) AUCL, FE 083, n° 124.

(20) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du 15 octobre 1924.

(21) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 12 juillet 1922.

est annulée suite au désistement de Lino Pesaro<sup>(22)</sup>, tandis que l'exposition d'art italien est finalement organisée par la Société royale des Beaux-Arts de Belgique et la Galerie Pesaro en juin 1924 au Cercle artistique à Bruxelles<sup>(23)</sup>. La participation de la Société royale des Beaux-Arts n'est pas surprenante, puisque les organisateurs cités aux côtés de Lino Pesaro – Albert Ciambertani, Jules Lagae, Paul Mathieu et Pierre Bautier – sont presque tous membres du comité exécutif<sup>(24)</sup>. Cet exemple met en évidence les liens étroits qui existent entre différentes associations et institutions étant donné qu'il est fréquent que des membres soient réunis dans d'autres comités de direction. De cette manière, un projet conçu par les Amitiés italiennes est finalement réalisé par un autre organisme tout en restant présent dans leur rapport d'activités. Au terme de l'exposition, inaugurée en présence de la reine Élisabeth et de l'ambassadeur d'Italie, l'une des œuvres exposées est acquise par le gouvernement belge pour le Musée moderne de Bruxelles<sup>(25)</sup>. En 1932, une exposition d'art belge contemporain est finalement organisée par les Amitiés italiennes sous les auspices du gouvernement belge à la Galerie Pesaro de Milan<sup>(26)</sup>. On peut donc considérer cette exposition comme le pendant italien du double projet conçu par Hippolyte Fierens-Gevaert plus de dix ans auparavant. À cette époque, les Amitiés italiennes n'organisent pratiquement plus d'activités, mais cela n'empêche pas Pierre Poirier, membre de l'association, de se rendre à Milan pour l'occasion et d'y donner une conférence sur l'art belge en continuant à se présenter comme secrétaire des Amitiés italiennes.

Il arrive aussi que les artistes eux-mêmes sollicitent l'aide des Amitiés italiennes pour organiser une exposition. C'est le cas en 1921, lorsque le florentin Cipriano Mannucci écrit à Hippolyte Fierens-Gevaert, en sa qualité de président des Amitiés italiennes, pour l'aider à mettre sur pied une exposition comprenant ses œuvres et celles d'autres artistes toscans. Il lui demande principalement conseil pour le choix d'un local et le transport des œuvres<sup>(27)</sup>. Dans le rapport d'activités de l'année 1921, l'annonce de cette exposition d'artistes florentins (galerie Boigelot) est accompagnée d'un commentaire de Pierre Bautier qui insiste sur l'un des objectifs de l'association: «Les artistes italiens qui passent en Belgique nous trouvent toujours prêts à les seconder<sup>(28)</sup>».

L'organisation d'une exposition d'art italien ancien dont les objets et tableaux seraient empruntés à des musées et à des collectionneurs privés belges est l'un des premiers projets souhaités par les Amitiés italiennes. L'évaluation de la faisabilité et la mise en œuvre de ce projet sont dans un premier temps confiées à Pierre Bautier. Par ailleurs, le procès-verbal de la réunion du 3 juillet 1919 indique, sans les citer, que plusieurs lieux sont déjà envisagés<sup>(29)</sup>. Le résumé de la première année d'activité des Amitiés italiennes nous apprend, sans en aborder le contenu, qu'un rapport sur ce projet d'exposition a été transmis au ministre des Sciences et des Arts<sup>(30)</sup>. Le 4 janvier 1920, Adolphe Stoclet informe Pierre Bautier de son récent achat d'un tableau du peintre siennois Andrea di Bartolo et ajoute qu'il «sera aussi, je pense, un des clous de notre exposition, si nous parvenons à la mettre sur pied, ce que j'espère de tout cœur<sup>(31)</sup>». Les doutes

(22) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 5 janvier 1923.

(23) AUCL, FE 083, n° 5, Rapport présenté à l'Assemblée générale des Amitiés italiennes par Pierre Bautier, 25 octobre 1924, p. 3-4.

(24) AUCL, FE 083, n° 5, Rapport présenté à l'Assemblée générale des Amitiés italiennes par Pierre Bautier, 25 octobre 1924, p. 4.

(25) AUCL, FE 083, n° 5, Rapport présenté à l'Assemblée générale des Amitiés italiennes par Pierre Bautier, 25 octobre 1924, p. 4.

(26) AUCL, FE 083, n° 142.

(27) AUCL, FE 083, n° 134, Lettre de Cipriano Mannucci adressée à Hippolyte Fierens-Gevaert, 15 juin 1921.

(28) AUCL, FE 083, n° 9, Rapport de Pierre Bautier sur l'Exercice 1920-1921, juillet 1921.

(29) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 juillet 1919.

(30) AUCL, FE 083, n° 6, Rapports présentés à l'Assemblée générale du 7 mars 1920.

(31) AUCL, FE 083, n° 21, Lettre d'Adolphe Stoclet à Pierre Bautier, 4 janvier 1920.

concernant la réalisation de l'exposition par les Amitiés italiennes peuvent expliquer la reprise du projet par les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique où elle se tiendra finalement entre décembre 1921 et mai 1922<sup>(32)</sup>. Ce second exemple de réappropriation d'un projet par une autre institution s'explique à nouveau par l'activité professionnelle des membres du comité exécutif, en l'occurrence de leur président. En effet, Hippolyte Fierens-Gevaert, en sa qualité de conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, décide de reprendre le projet au nom du musée. Si l'exposition des primitifs italiens et des objets d'art de la Renaissance est citée dans le rapport d'activité des Amitiés italiennes, il y est précisé qu'elle est menée à bien par Hippolyte Fierens-Gevaert et ses collaborateurs en «réalisant une idée qui nous [les Amitiés italiennes] est chère<sup>(33)</sup>». D'autres membres du comité exécutif participent à cette exposition, tels que Pierre Bautier, puisqu'il travaille également au musée, ou encore Adolphe Stoclet qui s'y implique à titre personnel. Parmi les conférenciers invités dans le cadre de l'exposition figure Arnold Goffin, autre membre du comité exécutif des Amitiés italiennes<sup>(34)</sup>. Enfin, la venue de l'historien de l'art italien Adolfo Venturi pour la clôture de l'exposition atteste cette proximité entre les deux organismes puisqu'il tient une conférence, à prix réduit pour les membres des Amitiés italiennes, au musée le samedi 27 mai et le lendemain dans une salle de l'hôtel Ravenstein louée par les Amitiés italiennes<sup>(35)</sup>.

Ce rapport étroit avec les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique est explicite lors des festivités à l'occasion du retour du tableau de Véronèse *Junon versant ses trésors sur Venise* au Palais des Doges<sup>(36)</sup>. Ce tableau, enlevé de son emplacement d'origine et envoyé à Paris par les révolutionnaires français, est transféré au Musée de Bruxelles lors du second envoi d'œuvres redistribuées dans les musées de province par le gouvernement français en 1811<sup>(37)</sup>. Le 14 juin 1920, Hippolyte Fierens-Gevaert remet un rapport sur la nécessité de rendre ce tableau à l'Italie au ministre des Sciences et des Arts Jules Destrée. D'après ce rapport, l'idée du retour du tableau en Italie se serait concrétisée à la suite d'une de ses discussions avec Max Ongaro, le surintendant des bâtiments civils de Venise<sup>(38)</sup>. Il n'est pas anodin non plus que les préoccupations d'Hippolyte Fierens-Gevaert portent sur un tableau de la ville de Venise puisqu'il y séjourne régulièrement en raison de sa fonction de responsable de la section belge à la Biennale. Très impliqué dans ce dossier, Hippolyte Fierens-Gevaert motive son avis sur cette restitution qui «pour des raisons esthétiques supérieures [...] doit rencontrer l'approbation de tous les artistes<sup>(39)</sup>» et aborde la question du tableau que l'Italie pourrait offrir à la Belgique en compensation. Cet événement, qui a priori ne concerne que les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, devient en raison de sa nature une opportunité pour les Amitiés italiennes de célébrer les relations italo-belges. De ce fait, les membres de l'association sont invités à se réunir au musée, en compagnie du ministre Jules Destrée, pour observer le tableau quelques jours avant son départ<sup>(40)</sup>. À cette occasion, Hippolyte Fierens-Gevaert prend la parole et plusieurs journaux rapportent les propos suivants: «si le conservateur des Musées regrette le départ du chef-d'œuvre, le président des Amitiés italiennes se félicite du beau geste qu'a eu, à l'égard d'un pays ami, le ministre des sciences et des arts<sup>(41)</sup>». Cette formulation illustre, au même titre que les éléments exposés ci-dessus, la porosité entre ces deux institutions dirigées par une même personne. De la

(32) VAN KALCK 2003, p. 725.

(33) AUCL, FE 083, n° 9, Rapport de Pierre Bautier sur l'Exercice 1920-1921, juillet 1921.

(34) AUCL, FE 083, n° 9, Rapport de Pierre Bautier sur l'Exercice 1920-1921, juillet 1921.

(35) AUCL, FE 083, n° 63, Cartons d'invitation aux deux conférences.

(36) AUCL, FE 083, n° 23.

(37) GODDEERIS 2003.

(38) AMRBAB, BE A4004 FM-II-0716, Note sur la toile de Véronèse, s.d., p. 10-11.

(39) AMRBAB, BE A4004 FM-II-0716, Note sur la toile de Véronèse, s.d., p. 9-10.

(40) AUCL, FE 083, n° 23, Carton d'invitation, 27 septembre 1920.

(41) AMRBAB, BE A4004 FM-II-0716, «Le départ du Plafond de Véronèse. Une manifestation italienne», *Le Soir*, 4 octobre 1920.

même manière, les festivités prévues à Venise pour l'arrivée du tableau de Véronèse sont mises à profit pour la réalisation d'un projet préparé dès la naissance des Amitiés italiennes : offrir un étendard à l'armée italienne. Après concertation avec l'ambassadeur italien et le ministère italien de la Guerre, il avait été décidé que la bannière serait destinée au 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui avait séjourné quelque temps en Belgique<sup>(42)</sup>. D'après un article de revue relatant l'arrivée du tableau à Venise, l'étendard offert par les Amitiés italiennes aurait été transporté dans la caisse contenant le tableau<sup>(43)</sup>. S'il n'est pas possible de confirmer la véracité de cette information, on peut tout de même constater, à travers les documents conservés, l'accueil chaleureux et cérémoniel qui lui fut réservé<sup>(44)</sup>.

### c. Divers

Des services complémentaires à leurs événements et destinés à la promotion de la culture italienne sont proposés par les Amitiés italiennes tels que des cours de langue par exemple. Déjà présente dans la première version des statuts de l'association, l'envie de promouvoir des cours de langue italienne était à l'origine voulue pour l'enseignement moyen et supérieur<sup>(45)</sup>. Finalement, ce sont des cours pour adultes qui sont mis en place : moyennant une inscription de cinq francs, les membres effectifs des Amitiés italiennes sont invités à suivre des cours d'italien élémentaire donnés deux fois par semaine par Giulio Mombelli, secrétaire de la Chambre de commerce<sup>(46)</sup>. La volonté d'installer une bibliothèque est mentionnée à plusieurs reprises dans les procès-verbaux du comité exécutif, mais les documents conservés ne permettent pas de savoir si ce projet a été mis en œuvre<sup>(47)</sup>.

Il est aussi question d'un projet de voyage de deux semaines organisé avec le concours du Bureau de l'office italien du tourisme. Ce voyage, qui devait emmener ses participants à la découverte de la Sicile, Milan, Rome et Naples, serait réalisé à condition de réunir un minimum de 25 inscrits<sup>(48)</sup>. Les seuls documents conservés sont le programme détaillé du voyage et un article de presse qui en fait la publicité. Puisqu'il n'est pas mentionné dans le rapport des activités de 1923, il est probable qu'il n'ait finalement pas pu avoir lieu. Conscients des bénéfices d'un séjour prolongé en Italie pour des artistes ou des étudiants, les statuts des Amitiés italiennes mentionnent déjà l'envie de créer des bourses de voyage pour les personnes qui se seraient particulièrement distinguées<sup>(49)</sup>. Malheureusement, ce souhait ne sera pas concrétisé, et ce, malgré la conviction d'Hippolyte Fierens-Gevaert de sa nécessité. Il n'hésite d'ailleurs pas, lorsqu'il rencontre Mussolini en sa qualité de président des Amitiés italiennes, à l'entretenir d'un « double projet d'un Institut italo-belge et de bourses de voyages pour nos jeunes gens<sup>(50)</sup> ». Dans ce même esprit, le sculpteur Jules Lagae demande au comité exécutif d'entreprendre des démarches auprès de l'ambassade pour que les jeunes artistes de passage en Italie obtiennent un permis d'entrée gratuite dans les musées<sup>(51)</sup>. Sa requête ne semble pas avoir été exaucée, puisqu'un an plus tard, en 1923, Hippolyte Fierens-Gevaert doit intervenir personnellement auprès du directeur général

(42) AUCL, FE 083, n° 23, Lettre de l'Ambassadeur italien Ruspoli adressée à Hippolyte Fierens-Gevaert, 21 décembre 1919.

(43) AUCL, FE 083, n° 23, « Les Amitiés italiennes à Venise », octobre 1920.

(44) AUCL, FE 083, n° 23, « Manifestations italo-belges à Venise », *La Nation belge*, 14 octobre 1920.

(45) AUCL, FE 083, n° 1, Projets de statuts des « Amitiés italiennes », circa 1919.

(46) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 11 novembre 1920.

(47) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 26 novembre 1920; AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 12 juillet 1922.

(48) AUCL, FE 083, n° 34, Circulaire de l'Office national italien du tourisme, 15 mai 1923.

(49) AUCL, FE 083, n° 1, Livret des Amitiés italiennes, 1919.

(50) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 décembre 1923.

(51) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 13 juin 1922.

des Beaux-Arts de Rome pour qu'il autorise l'octroi d'une carte de fréquentation gratuite des musées au sculpteur Charles Samuel<sup>(52)</sup>.

Bien qu'ils n'aient pas tous été conservés, les bilans comptables réalisés par Pierre Bautier documentent la répartition des dépenses de l'association (fig. 3)<sup>(53)</sup>. Pour en offrir une vue d'ensemble dans un tableau synthétique (fig. 4), les dépenses qui sont énumérées individuellement dans les bilans ont été regroupées par catégories<sup>(54)</sup>. Les données figurant dans le tableau de synthèse de ces différents bilans doivent cependant être prises avec beaucoup de précautions. Le manque de régularité dans la réalisation de ces bilans exclut une analyse détaillée année par année des activités des Amitiés italiennes; à titre d'exemple, le dernier bilan comptable regroupe les activités effectuées durant un peu plus de deux ans. L'intitulé des dépenses est parfois très général et certains frais qui sont pourtant attestés par d'autres documents sont absents de ces bilans. Ainsi, à partir de 1922, les dépenses relatives au loyer n'y sont plus renseignées. Il est également peu probable que les deux premières années de leur existence, l'organisation de conférences n'ait généré aucuns frais. De plus, il n'est pas toujours aisé de déterminer si les activités ont été organisées par les Amitiés italiennes elles-mêmes ou si elles viennent en appui à une autre association.

Ces bilans n'offrent donc qu'une idée générale des activités de l'association, mais certaines tendances peuvent tout de même être observées. On remarque ainsi une augmentation quasi constante des dépenses des Amitiés italiennes jusqu'en 1923; après cette date, la quantité d'événements, ou du moins les frais qu'ils engendrent, ont tendance à diminuer. Les dépenses de gestion courante sont généralement importantes en raison des montants élevés des «imprimés», dans lesquels se trouvent probablement les frais de communication de la plupart des événements. Dès 1922, les conférences constituent l'essentiel des dépenses événementielles, ce qui s'explique par leur nombre assez élevé. Malgré le faible coût de celles réalisées par les membres des Amitiés italiennes (190 francs pour le cycle de conférences de l'année 1921), les conférences présentées par un intervenant extérieur sont plus onéreuses (entre 200 et 2200 francs en fonction de l'intervenant et de la salle louée). À l'exception de l'année 1924, le surplus de bénéfices n'atteint pas les 100 francs par année à partir de 1922. Dès l'année suivante, plusieurs projets sont annulés par manque de fonds et l'accord conclu avec Nino Salvaneschi pour faire de sa revue l'*Époque nouvelle* l'organe des Amitiés italiennes est interrompu. À partir de cette même année, les rentrées d'argent des Amitiés italiennes diminuent progressivement.

Cette présentation sommaire des activités organisées par les Amitiés italiennes permet d'en apprécier la grande variété et d'en faire ressortir les caractéristiques principales. Leurs événements mettant en avant la culture italienne sont généralement à caractère festif, voire mondain, et à destination d'un large public non spécialisé cherchant à s'instruire tout en se divertissant. Malgré l'ambition initiale des Amitiés italiennes de s'intéresser à d'autres sujets que ceux d'ordre culturel, comme l'économie par exemple, elles se consacrent très rapidement quasi exclusivement à la littérature, à la musique et aux arts plastiques. En fonction de l'événement, elles s'investissent différemment dans son organisation, notamment en se contentant parfois d'en assurer la diffusion auprès de leurs membres. Pour une grande partie de ses activités, les Amitiés italiennes

(52) AUCL, FE 083, n° 9, Copie d'une lettre d'Hippolyte Fierens-Gevaert adressée à Arduino Colasanti, Directeur Général des Beaux-Arts et des Antiquités de Rome, 1<sup>er</sup> juin 1923.

(53) AUCL, FE 083, n° 17, Situation financière au 30 juin 1919; AUCL, FE 083, n° 6, Bilan arrêté au 6 mars 1920; AUCL, FE 083, n° 9, Rapport de Pierre Bautier sur l'Exercice 1920-1921, juillet 1921; AUCL, FE 083, n° 8, Situation financière au 30 juin 1922; AUCL, FE 083, n° 9, Situation financière au 30 juin 1923; AUCL, FE 083, n° 10, Situation financière au 25 octobre 1924; AUCL, FE 083, n° 11, Situation financière au 30 décembre 1926.

(54) Ces catégories sont généralement reprises des types d'activités mentionnées par les bilans financiers. Il arrive que certaines dépenses correspondent à plus d'une catégorie à la fois, dans ce cas celle convenant le plus à l'événement est privilégiée.



	Activités – théâtres	Activités – expositions	Activités – banquets, fêtes et réceptions	Participation et collaboration à des événements	Abonnements livres et catalogues	Divers (so- uscriptions, cadeaux, etc.)
30/06/1919	-	-	281	-	-	150
06/03/1920	-	-	454,25	280	109	75
30/06/1921	-	136,5	2843,5	401,4	60	1165,3
30/06/1922	-	130	297,85	142	770	193,60
30/06/1923	-	184	408,5	423,45	4524,5	1362,75
25/10/1924	76	507,45	473,25	805	1321,47	300
30/12/1926	1953,9	-	1514,25	246,5	1097,11	961,2

	Dépenses	En banque + en caisse	Recettes + caisse de l'année précédente
30/06/1919	1574,7	3844,8	5419,5
06/03/1920	6938,25	2954	9892,25
30/06/1921	10459,4	4672,6	15132
30/06/1922	11151,85	93,85	11245,7
30/06/1923	14223,83	78,27	14302,10
25/10/1924	9623,8	2216,32	11840,12
30/12/1926	16388,85	87,92	16476,77

Fig. 4. Tableau de synthèse des dépenses des Amitiés italiennes entre 1919 et 1926



*Phot. V. Cuchetti.*

Siège de la Chambre de Commerce Italienne, 59, rue d'Arlon, Bruxelles.

Fig. 5. V. Cuchetti, Siège des Amitiés italiennes, rue d'Arlon 59, architecte J. De Clerq.  
AUCL, Archives de Pierre Baulier, BE A4006 — FE 083, n° 28, Chambre de Commerce Italienne. © AUCL

peuvent compter sur la collaboration d'autres associations ou institutions dont l'objectif est similaire ou complémentaire au leur.

#### d. Le panorama associatif italo-belge des années 1920

L'offre d'activités des Amitiés italiennes est à replacer dans une mosaïque d'associations qui ont pour but de consolider les relations italo-belges. À ses débuts, les Amitiés italiennes s'inspirent de la Lega italo-belga, fondée à Rome le 30 avril 1918 et dirigée par le marquis Vittorio De La Tour<sup>(55)</sup>. Les statuts de cette association, conservés dans les archives du Fonds Bautier, présentent de nombreuses similitudes avec ceux des Amitiés italiennes tant sur le fond que sur la forme, ce qui laisse supposer que ces derniers les ont pris comme modèle. Les membres des deux associations se rendent par ailleurs des visites mutuelles. Ainsi, Paul Vescovali, vice-président des Amitiés italiennes, rencontre Vittorio De La Tour en juin 1919<sup>(56)</sup> et Giuseppe Morabito, le secrétaire de la Lega italo-belge assiste au comité exécutif des Amitiés italiennes du 10 septembre de cette même année<sup>(57)</sup>. Il semblerait que les contacts entre les deux associations s'amenuisent dès 1920, puisque la Lega italo-belge n'est plus mentionnée après cette date.

Le Comité italo-belge occupe quant à lui une place importante dès la constitution des Amitiés italiennes, il est même question d'une éventuelle fusion pendant quelques mois. Durant les premiers mois de 1920, lorsque cette union semble se concrétiser, Franz Ansel, membre du secrétariat de l'association, n'hésite pas à écrire qu'ils constituent «la section d'art et de propagande», au sens publicitaire, du Comité italo-belge<sup>(58)</sup>. Les deux associations préfèrent finalement conserver leur autonomie et renoncent à cette union, tout en collaborant étroitement à l'occasion de diverses activités pendant quelques années<sup>(59)</sup>.

D'autres collaborations sont mises en évidence par le siège légal des Amitiés italiennes. Si dans un premier temps elles se trouvent au 48 de la rue de Naples, elles déménagent dès juillet 1919 au 32 de la rue de Namur, dans les locaux de la Ligue nationale du souvenir<sup>(60)</sup>. Celle-ci leur a proposé, pour 50 francs par mois, de disposer d'un bureau, d'une salle d'attente, d'une salle de réunion et de prendre en charge leur correspondance et les communications de l'association<sup>(61)</sup>. Ce prix comprend également le chauffage, l'éclairage et l'assurance, ce qui, d'après les membres du comité exécutif, est très avantageux. Un peu plus d'un an plus tard, en novembre 1920, les Amitiés italiennes déménagent à nouveau, dans ce qui sera leur siège définitif. Suite à un accord avec la Chambre de commerce italienne, ils emménagent au 59 de la rue d'Arlon<sup>(62)</sup>, et ont désormais l'ambition d'en faire la «Maison italienne<sup>(63)</sup>» de Bruxelles (fig. 5). Plusieurs activités telles que les cours d'italien prodigués par le secrétaire de la Chambre de commerce et une partie des conférences des Amitiés italiennes sont désormais organisées dans ce lieu. Les membres du comité exécutif y disposent d'un local de réunion et le vice-président de la Chambre de commerce, Oscar Guastalla, est invité à devenir l'un des deux vice-présidents des Amitiés italiennes à partir de juin 1921<sup>(64)</sup>. Lors de leur transfert, il est également convenu que le Bulletin de la Chambre de commerce, qui très vite devient la *Revue*

(55) AUCL, FE 083, n° 1, Statuts de la Lega italo-belga, circa 1918.

(56) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 juillet 1919.

(57) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 10 septembre 1919.

(58) AUCL, FE 083, n° 6, Rapports présentés à l'Assemblée générale du 7 mars 1920.

(59) AUCL, FE 083, n° 33, Lettre de Richard Dupierreux, 20 novembre 1919.

(60) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 juillet 1919.

(61) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 juillet 1919.

(62) AUCL, FE 083, n° 28, Lettre de Carlo Cicogna, 17 novembre 1920.

(63) AUCL, FE 083, n° 108, Circulaire adressée aux adhérents des Amitiés italiennes, 22 novembre 1920.

(64) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 30 juin 1921.

DES AMITIÉS ITALIENNES

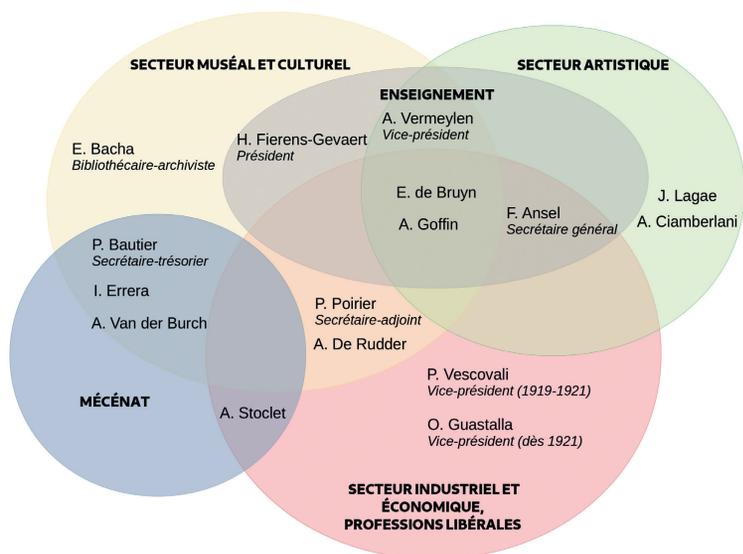


Fig. 6. Schéma des secteurs d'activité professionnelle des membres du comité exécutif des Amitiés italiennes

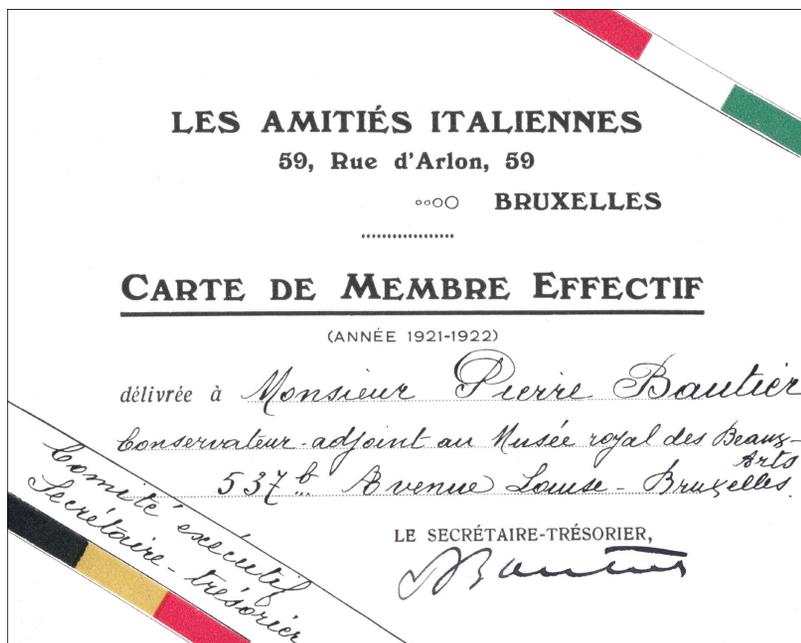


Fig. 7. Carte de membre effectif de Pierre Bautier pour l'année 1921-1922. AUCL, Archives de Pierre Bautier, BE A4006 — FE 083, n° 15, Adhésions. © AUCL

*italo-belge*, sera dorénavant l'organe des Amitiés italiennes<sup>(65)</sup>. Cette revue accueille également les informations relatives au Comité italo-belge<sup>(66)</sup>. À l'initiative de Nino Salvaneschi, directeur de la revue mensuelle *l'Époque Nouvelle*, celle-ci devient en octobre 1922 le second organe de diffusion des Amitiés italiennes<sup>(67)</sup>. Jusqu'en décembre 1923, les adhérents de l'association la reçoivent gratuitement. À cette date, le comité exécutif met un terme à cet accord pour des raisons financières<sup>(68)</sup>. Parmi les partenaires fréquents des Amitiés italiennes, on compte également la Société Dante Alighieri<sup>(69)</sup>, l'Union latine<sup>(70)</sup> et l'Association des ex-combattants italiens en Belgique<sup>(71)</sup>.

## II. Des fondateurs dynamiques et un public enthousiaste

### a. Le comité exécutif et ses membres fondateurs

Comme dans la plupart des associations de cette époque, les Amitiés italiennes sont composées d'un comité exécutif qui en assure la gestion quotidienne et d'un comité d'honneur, dans lequel se trouvent des «personnes tout spécialement qualifiées en raison de leurs fonctions officielles ou de leurs titres personnels pour patronner l'association<sup>(72)</sup>».

Les membres fondateurs sont au nombre de quinze et forment le comité exécutif (fig. 6) : le président, Hippolyte Fierens-Gevaert ; les vice-présidents, Auguste Vermeylen et le Chevalier Paul Vescovali (Oscar Guastalla le remplacera à ce poste dès juillet 1921<sup>(73)</sup>) ; le secrétaire général, Franz Ansel ; le bibliothécaire-archiviste, Eugène Bacha ; le secrétaire trésorier, Pierre Bautier (fig. 7) ; le secrétaire-adjoint, Pierre Poirier ; ainsi que Albert Ciamberlani, Edmond de Bruyn, Arthur De Rudder, Isabelle Errera, Arnold Goffin, Jules Lagae, Adolphe Stoclet, et le comte Adrien van der Burch. D'une manière ou d'une autre, tous les membres fondateurs entretiennent un rapport privilégié avec l'Italie, de par leurs origines tels qu'Albert Ciamberlani et qu'Isabelle Errera ou pour y avoir vécu quelques années c'est le cas d'Adolphe Stoclet ou Jules Lagae par exemple. D'aucuns y voyagent très fréquemment comme Hippolyte Fierens-Gevaert et Pierre Bautier, dont l'une des filles épousera un Italien et s'installera à Rome. En dehors de leur passion commune pour l'Italie, le profil des membres du comité est très diversifié, ce qui a l'avantage de mobiliser des réseaux de relations distincts et d'asseoir l'autorité des Amitiés italiennes en matière de relations italo-belges dans différents milieux.

Le schéma représentant les secteurs d'activité principaux des membres du comité exécutif (fig. 6) fait ressortir les différents profils qui le composent<sup>(74)</sup>. Cette diversité met en évidence les ambitions et les objectifs des Amitiés italiennes puisqu'on y trouve à la fois des personnes se consacrant à l'étude et /ou à la gestion du patrimoine artistique – notamment dans des musées –, des personnes qui se consacrent à une activité artistique – écrivains, sculpteurs ou peintres –

(65) AUCL, FE 083, n° 28, Lettre du président de la Chambre de Commerce italienne en Belgique Carlo Cicogna adressée au Président des Amitiés italiennes, 21 septembre 1920.

(66) AUCL, FE 083, n° 28, Revue Italo-belge, n° 10, 15 octobre 1920.

(67) AUCL, FE 083, n° 30, Lettre de Nino Salvaneschi adressée aux Amitiés italiennes, 17 juin 1922.

(68) AUCL, FE 083, n° 30, Lettre adressée à Nino Salvaneschi, 5 décembre 1923.

(69) AUCL, FE 083, n° 65.

(70) AUCL, FE 083, n° 5, Rapport présenté à l'Assemblée générale des Amitiés italiennes par Pierre Bautier, 25 octobre 1924, p. 2.

(71) AUCL, FE 083, n° 109.

(72) AUCL, FE 083, n° 109.

(73) AUCL, FE 083, n° 2, Lettre adressée à Oscar Guastalla, 5 juillet 1921.

(74) Bien évidemment, en pratique, la majorité de ces membres ont été simultanément actifs dans plusieurs de ces catégories. Leur répartition dans ce tableau correspond à leurs activités principales durant la période d'existence des amitiés italiennes, en particulier celles mises en avant au sein de l'association.

et des professionnels issus de milieux étrangers aux secteurs culturels et artistiques, qu'ils soient mécènes ou représentants officiels de l'Etat italien.

Hippolyte Fierens-Gevaert (1870-1926) (fig. 1), le président du comité exécutif, est l'une des personnalités les plus importantes de la vie culturelle bruxelloise du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Contrairement à d'autres membres du comité, bien qu'il ait plusieurs occupations professionnelles, celles-ci sont exclusivement liées à l'histoire de l'art. En effet, il est à la fois conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique depuis 1919 et professeur d'histoire de l'art à l'université de Liège et à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie où il enseigne dès sa création<sup>(75)</sup>. Fondé en 1903, cet institut est le premier, dans la capitale, à offrir un enseignement supérieur organisé en histoire de l'art et archéologie<sup>(76)</sup>. Pour ce faire, il fait appel à des professeurs issus de différentes universités du pays ou de personnes considérées comme expertes dans les disciplines qu'elles enseignent. Ces dernières sont fréquemment des employés d'établissements scientifiques de l'État<sup>(77)</sup>. Chanteur, puis critique d'art, Hippolyte Fierens-Gevaert s'oriente finalement vers l'histoire de l'art. Autodidacte, il incarne la professionnalisation progressive de l'histoire de l'art en ce début de siècle du fait de son double rôle en tant que conservateur de musée et de professeur universitaire. L'art belge et l'art italien sont tous deux au cœur de ses recherches et de son enseignement. Ses connaissances approfondies de l'art belge, qu'il soit ancien ou contemporain, le mènent à être nommé commissaire du gouvernement aux expositions biennales de Venise pendant une vingtaine d'années, et donc, à présenter et à mettre en avant des artistes belges contemporains en Italie<sup>(78)</sup>. Ses rapports à l'Italie, et à l'art italien, ainsi que sa position privilégiée dans le secteur culturel belge expliquent sa nomination à la tête d'une association culturelle italo-belge.

La composition du bureau du comité exécutif des Amitiés italiennes rend compte de ses objectifs culturels, qu'ils soient littéraires ou artistiques, mais aussi de sa volonté d'entretenir des liens officiels avec les représentants de l'État italien. Pour renforcer les liens de cette association avec l'Italie, la charge de vice-présidence est dédoublée et l'un des deux vice-présidents est systématiquement un représentant de l'État italien. Durant les trois premières années de l'association, Paolo Vescovali<sup>(79)</sup>, ingénieur et correspondant du commissariat royal italien d'émigration pour la Belgique<sup>(80)</sup>, occupe cette position. Sur sa proposition, Oscar Guastalla (1869-1939), consul d'Italie jusqu'en 1927<sup>(81)</sup> et l'un des directeurs de la Banque de Bruxelles, lui succède en 1921<sup>(82)</sup>. Les rares informations dont nous disposons sur ces deux membres du comité exécutif sont issues des documents de la gestion quotidienne des Amitiés italiennes et des articles de presse de l'époque. Pourtant, les procès-verbaux des réunions attestent leur rôle crucial d'intermédiaires auprès des institutions italiennes officielles, de la communauté italienne de Belgique ou d'éminentes personnalités italiennes. Même après avoir renoncé à la vice-présidence, Paolo Vescovali reste l'interlocuteur privilégié de l'Ambassade italienne en ce qui concerne les subsides fréquents qu'elle alloue aux Amitiés italiennes<sup>(83)</sup>. Par ailleurs, lors de ses séjours en Italie, il effectue des visites officielles notamment au marquis de la Tour, président de la Lega italo-belga de Rome et maire de cette même ville, et en rapporte les propos qui s'y sont tenus aux autres

(75) AUCL, FE 083, n° 2, Lettre adressée à Oscar Guastalla, 5 juillet 1921 ; BAUTIER 1927, p. 121-124.

(76) BAUTIER 1927, p. 9-15.

(77) BAUTIER 1927.

(78) BAUTIER 1927, p. 122.

(79) Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne sommes pas en mesure de renseigner ses dates de naissance et de mort.

(80) *Le Soir*, 12 janvier 1926, p. 3.

(81) *L'étoile belge*, 19 novembre 1927, p. 2.

(82) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 30 juin 1921.

(83) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 30 juin 1921 ; AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 5 janvier 1923.

membres du comité exécutif<sup>(84)</sup>. Compte tenu de sa position de vice-président de la Chambre de commerce italienne et de consul italien, Oscar Guastalla renforce les liens avec les représentants officiels de l'État italien en Belgique et ses acteurs économiques. À notre connaissance, contrairement aux autres membres du comité exécutif, ni Paolo Vescovali ni Oscar Guastalla ne prennent une part active au monde culturel ou artistique de l'époque. Leur désignation comme vice-présidents s'explique par leurs fonctions officielles auprès de l'État italien et répond à l'un des objectifs du second article des statuts de l'association qui s'engage à : «contribuer à répandre en Italie la connaissance de la Belgique tant au point de vue artistique et littéraire qu'au point de vue industriel et commercial [...]»<sup>(85)</sup>.

La seconde charge de vice-présidence est confiée à Auguste Vermeylen (1872-1945), écrivain et professeur à l'Université libre de Bruxelles à l'époque de la création des Amitiés italiennes. Historien de formation, il enseigne dès 1901 l'histoire de l'art et dès l'année suivante l'histoire de la littérature néerlandaise. À partir de 1923, il poursuit sa carrière académique à l'Université de Gand où il continue d'enseigner l'histoire de l'art, la littérature néerlandaise et les littératures modernes<sup>(86)</sup>. Seul autre professeur universitaire en dehors d'Hippolyte Fierens-Gevaert, intéressé par les beaux-Arts et la littérature et étant lui-même écrivain, il représente la plupart des objectifs culturels et artistiques des Amitiés italiennes. Pourtant, il n'est que très rarement présent aux séances du comité exécutif après 1919 et ne semble pas s'investir dans l'association.

Ainsi, les fonctions de président et de vice-présidents ont donc pour but de pourvoir aux besoins variés – culturels, artistiques, économiques – de l'association, tout en affirmant sa notoriété en nommant à ces charges des professeurs d'université, le conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique et des représentants de l'État italien pour resserrer les liens entre les deux pays.

Le reste du bureau est composé de Franz Ansel (1874-1939), directeur du ministère des Sciences et des Arts et poète<sup>(87)</sup> et d'Eugène Bacha (1864-1934) conservateur puis chef de section du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale et, dès 1920, directeur des services belges de Bibliographie des échanges internationaux<sup>(88)</sup>. Pierre Poirier et Pierre Bautier sont également attachés au secrétariat. Tous deux diplômés en droit à l'Université libre de Bruxelles et intéressés par l'histoire de l'art, ils ont cependant suivi un parcours fort différent. Si Pierre Poirier (1889-1974) poursuit une carrière d'avocat à la Cour d'appel de Bruxelles tout en effectuant des recherches sur l'art italien ou belge<sup>(89)</sup>, Pierre Bautier (1881-1962) renonce rapidement à sa carrière en droit pour se consacrer entièrement au secteur culturel. Cette divergence de parcours s'explique peut-être par la fortune personnelle de Pierre Bautier qui lui permet régulièrement d'être engagé sans rémunération. Ainsi, de 1913 à 1919, il est attaché au secrétariat des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique en tant que «collaborateur volontaire»<sup>(90)</sup>. Mécène, il prend d'ailleurs l'habitude de faire des dons d'œuvres ou d'argent aux institutions et associations dans lesquelles il s'investit. En 1919, l'année de la création des Amitiés italiennes, il est nommé conservateur adjoint de ce même musée. En sa qualité de secrétaire-trésorier des Amitiés italiennes, il s'occupe en grande partie de la correspondance de l'association et en établit les bilans financiers<sup>(91)</sup>. Sa participation active au milieu culturel belge facilite par ailleurs les rapports entre ce secteur et les initiatives italo-belges.

(84) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 juillet 1919.

(85) AUCL, FE 083, n° 1, Livret des Amitiés italiennes, 1919.

(86) WEISGERBER 1967.

(87) LACROIX; CHARLIER 1956.

(88) REMY 1967.

(89) PIEROPAN s.d..

(90) VAN KALCK 2003b, p. 205.

(91) AUCL, FE 083, n° 8, Carton d'invitation à l'Assemblée générale du 16 juillet 1922 détaillant l'ordre du jour, 10 juillet 1922.

Les autres membres contribuent également au bon fonctionnement des Amitiés italiennes en mettant leur compétence au service de ses différentes actions. Le peintre Albert Ciamberrani<sup>(92)</sup> (1864-1956) est sollicité pour « orner d'un dessin<sup>(93)</sup> » un document signé par les membres du comité exécutif à remettre au Roi d'Italie. Il est précisé que ce « diplôme [...] doit constituer une œuvre d'art<sup>(94)</sup> ». Le talent du sculpteur et médailleur Jules Lagae<sup>(95)</sup> (1862-1931) est mis à contribution pour réaliser une médaille du prince Mario Ruspoli di Poggio Suasa, ambassadeur d'Italie à Bruxelles, à l'occasion de son retour définitif en Italie<sup>(96)</sup>. Arthur De Rudder<sup>(97)</sup> (1865-1929), journaliste et critique d'art au journal *Le Soir*, fait très régulièrement la promotion des activités des Amitiés italiennes dans ses articles. Adolphe Stoclet<sup>(98)</sup> (1871-1949), amateur d'art et collectionneur entre autres de peintures italiennes anciennes, n'hésite pas à mettre son hôtel particulier de l'avenue de Tervueren à disposition de certaines activités de l'association. Isabelle Errera (1869-1929) dont l'apport à l'histoire de l'art, et plus particulièrement à l'étude des textiles dont elle est l'une des spécialistes, ne peut être ignoré est également membre du comité exécutif. Les dons réguliers de textiles qu'elle offre aux Musées royaux d'Art et d'Histoire sont souvent accompagnés de l'étude des collections léguées, généralement des tissus et des broderies, pour lesquelles elle réalise des catalogues et de nombreuses publications<sup>(99)</sup>. Les réceptions hebdomadaires qu'elle organise avec son mari, Paul Errera, dans leur hôtel particulier occupent également un rôle considérable dans la vie culturelle bruxelloise<sup>(100)</sup>. Le comte Adrien van der Burch<sup>(101)</sup> (1877-1954), très pris par ses autres activités, notamment à la suite de son engagement constant dans l'organisation d'expositions d'artistes belges à l'étranger, n'a que peu de temps à consacrer aux Amitiés italiennes. Bien qu'il présente par deux fois sa démission, en raison de ses absences fréquentes aux réunions et de son manque de participation, elle n'est pas acceptée par le comité exécutif<sup>(102)</sup>.

La plupart des membres du comité exécutif exercent plusieurs activités, comme Arnold Goffin (1863-1934) qui trouve un équilibre entre son travail à la Régie des télégraphes, dont il deviendra le directeur, et son activité d'écrivain<sup>(103)</sup>. À partir des années 1900, après avoir écrit plusieurs romans et participé à de nombreuses revues, Arnold Goffin s'intéresse plus particulièrement à la critique d'art et publie de nombreux livres sur l'art<sup>(104)</sup>. De 1912 à 1934, il enseigne la peinture et la sculpture de la Renaissance italienne à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie de Bruxelles<sup>(105)</sup>. Edmond de Bruyne (1875-1956) y enseigne quant à lui, à partir de 1916 et jusqu'à son décès, les arts russe et italien<sup>(106)</sup>. Depuis 1912, ce dernier est également professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers. Enseignant et avocat à la cour d'appel de Bruxelles, il est aussi un critique littéraire et effectue de nombreux voyages à travers le monde, notamment à Rome qu'il affectionne particulièrement. Son intérêt pour les objets anciens

(92) BAUTIER 1960.

(93) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 6 septembre 1922.

(94) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 6 septembre 1922.

(95) LAVALLEYE 1969; VAN LENNEP 1997; VANZYPE 1935.

(96) AUCL, FE 083, n° 118.

(97) *Le Soir*, 17 juillet 1929, p. 2; *Le Soir*, 3 août 1929, p. 2.

(98) LAVACHERY 1965.

(99) Voir bibliographie dans BAUTIER 1961.

(100) BAUTIER 1961, col. 329.

(101) MARY 2003.

(102) AUCL, FE 083, n° 13.

(103) VANZYPE 1938.

(104) VANZYPE 1938.

(105) GOYENS DE HEUSCH 2003, p. 87.

(106) GOYENS DE HEUSCH 2003, p. 86.

explique sa participation à la commission consultative du Musée d'Art ancien de Bruxelles ainsi qu'à d'autres associations muséales ou patrimoniales<sup>(107)</sup>.

### b. Le comité d'honneur

À la catégorie de membres fondateurs, qui forment le comité exécutif, s'ajoutent : les membres effectifs (cotisation annuelle), les membres associés (personnes témoignant de connaissances ou sympathies particulières pour l'Italie) et les membres correspondants (personnes témoignant de connaissances ou sympathies particulières pour l'Italie n'habitant ni en Belgique ni en Italie)<sup>(108)</sup>. Seul ce dernier groupe n'est pas autorisé à prendre part aux votes lors des assemblées générales. Suivant la structure habituelle de ce type d'organisations, le comité exécutif élit dix personnes choisies « en raison de leurs fonctions officielles ou de leurs titres personnels<sup>(109)</sup> » pour former le comité d'honneur. Parmi celles-ci, on trouve les ambassadeurs d'Italie et de Belgique auprès du roi d'Italie et du Saint-Siège, ainsi que plusieurs ministres et le bourgmestre de Bruxelles, le président de la Chambre de commerce italienne et différents attachés de l'ambassade italienne. Bien qu'il s'agisse d'une fonction essentiellement honorifique et que ce comité n'intervient pratiquement pas dans la gestion de l'association, il permet de renforcer encore davantage les rapports avec les représentants officiels d'Italie et de Belgique. Certains d'entre eux sont régulièrement présents aux activités des Amitiés italiennes, comme le comte Carlo Cicogna, président de la Chambre de commerce italienne, et s'investissent ponctuellement dans l'organisation d'événements.

La composition du comité exécutif et du comité d'honneur répond aux objectifs – d'ordre culturel, artistique et économique – fixés dans les statuts et permet d'acquérir d'emblée une grande visibilité et notoriété à l'aide des différents réseaux de leurs membres. En ces débuts de professionnalisation de l'histoire de l'art, on constate que la première génération de professeurs chargés de l'enseigner à l'université est présente, et ce, à des fonctions importantes (présidence et vice-présidence) dans le comité exécutif. Le métier de conservateur de musée, autre symbole de cette professionnalisation, est aussi représenté puisque Hippolyte Fierens-Gevaert cumule ces deux fonctions. Les membres du comité ont des situations professionnelles et des statuts sociaux très variés, généralement liés aux secteurs culturel et artistique. On remarque la présence du personnel d'institutions nationales telles que les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique ou la Bibliothèque royale, mais aussi d'artistes, à l'image des commissions d'experts établies dans les musées, desquelles ces derniers sont peu à peu absents à mesure de l'avancement du siècle. Le cumul de fonctions est habituel pour la majorité des membres du comité exécutif, que ce soit dans le domaine culturel ou dans d'autres secteurs d'activité.

### c. Les membres adhérents

Les bilans comptables des Amitiés italiennes contiennent également les recettes de l'association, celles-ci totalisent les cotisations des membres adhérents et des dons divers. Les informations détaillées sur les cotisations des membres permettent d'observer l'évolution du nombre de membres et leur type de contribution<sup>(110)</sup> (fig. 8). Dès ses débuts, l'association réunit un grand nombre d'adhérents dont la quantité augmente progressivement jusqu'à atteindre pratiquement

(107) DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT 1959.

(108) AUCL, FE 083, n° 1, Livret des Amitiés italiennes, 1919.

(109) AUCL, FE 083, n° 1, Livret des Amitiés italiennes, 1919.

(110) Le bilan de décembre 1926 contient les cotisations de la période de novembre 1924 à décembre 1926 contrairement aux bilans précédents qui sont plus ou moins annuels. Ainsi, le nombre d'adhérents indiqué en 1926, environ 400 membres, est probablement inférieur puisqu'il totalise deux années. En 1934, le nombre de membres des Amitiés italiennes est encore estimé à environ 300 personnes; n° 1;

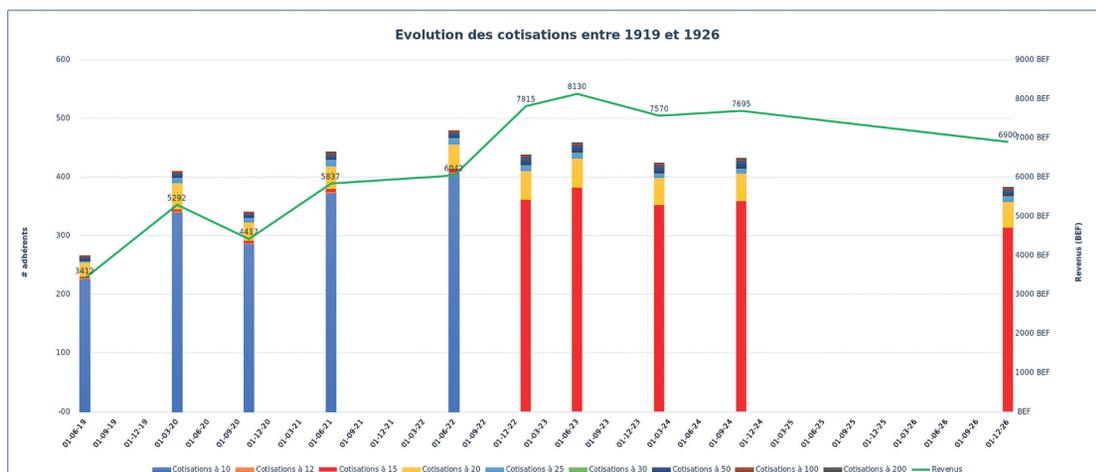


Fig. 8. Graphique de l'évolution des cotisations des Amitiés italiennes entre 1919 et 1926.

500 membres au milieu de l'année 1922. L'année suivante, on constate une légère diminution de ce nombre, ce qui peut s'expliquer par la suppression des cotisations à 10 et 12 francs, les membres devant désormais verser au minimum 15 francs pour faire partie de l'association<sup>(111)</sup>. En dépit de l'augmentation du prix des cotisations, le nombre d'adhérents est relativement stable malgré une légère diminution au fil des années. Contrairement au nombre des cotisations les plus nombreuses (10, 12 et 15 francs) qui subit des variations fréquentes, celles égales ou supérieures à 20 francs restent pratiquement inchangées tout au long de leur activité. À plusieurs reprises le taux des cotisations est perçu comme «relativement élevé<sup>(112)</sup>» que ce soit par Franz Ansel en 1919 lorsqu'il se réjouit du nombre d'affiliés<sup>(113)</sup> ou à travers les réclamations de personnes ayant reçu le bulletin d'adhésion et estimant que la participation devrait être facultative ou s'élever à 3 francs, à l'image d'autres associations semblables, pour que tout le monde puisse en faire partie<sup>(114)</sup>. Il est donc probable que le tarif volontairement élevé des cotisations soit une manière de sélectionner des adhérents ayant un capital financier important, ce qui renforce la position privilégiée des Amitiés italiennes.

Les recettes engrangées par les cotisations s'avèrent rapidement insuffisantes en comparaison des dépenses de l'association. Pour y remédier, le comité exécutif est régulièrement contraint de s'adresser à des institutions ou à des bienfaiteurs pour combler leur déficit. Leurs demandes obtiennent plus facilement une réponse de la part des organismes italiens que de ceux belges. Tandis que le directeur de l'office de propagande belge refuse de leur octroyer un subside de 5000 francs en novembre 1920<sup>(115)</sup>, quelques mois plus tard, l'ambassade d'Italie leur accorde 4000 francs auxquels viennent s'ajouter 1000 francs donnés à titre personnel par l'ambassadeur Mario Ruspoli<sup>(116)</sup>. Précédemment, l'ambassade avait déjà attribué 2000 francs à l'association lors de

AUCL, FE 083, n° 38, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier adressée au comte Maurice Lippens, 5 septembre 1934.

(111) AUCL, FE 083, n° 8, Rapport de Pierre Bautier sur l'exercice 1921-1922.

(112) AUCL, FE 083, n° 6, Rapports présentés à l'Assemblée générale du 7 mars 1920.

(113) AUCL, FE 083, n° 6, Rapports présentés à l'Assemblée générale du 7 mars 1920.

(114) AUCL, FE 083, n° 21, Lettre de J. Goldschmidt adressée aux Amitiés italiennes, 17 mai 1919.

(115) AUCL, FE 083, n° 14, Lettre du Bureau d'information belge, 23 décembre 1920.

(116) AUCL, FE 083, n° 14, Lettre de l'Ambassade d'Italie à Bruxelles, 31 mai 1921.

sa formation<sup>(117)</sup>. 5000 liras (4217,75 francs) sont à nouveau offertes aux Amitiés italiennes en 1923 et 4000 francs en 1924, par le gouvernement italien sur proposition de Mario Ruspoli<sup>(118)</sup>. Tant l'ambassade que l'ambassadeur font d'autres dons, moins conséquents mais réguliers, aux Amitiés italiennes<sup>(119)</sup>. Oscar Guastalla, vice-président des Amitiés italiennes, donne un total de 1700 francs entre 1922 et 1923 suite à un déficit budgétaire<sup>(120)</sup>. En janvier 1927, lorsque Pierre Bautier fait le bilan des finances des deux dernières années écoulées, le déficit atteint les 7000 francs. Pour le combler, il décide de donner cette somme lui-même, ce qui correspond à la moitié des dépenses sur deux ans<sup>(121)</sup>. Ces dons, actés lors de leurs clôtures budgétaires s'expliquent par les déficits fréquents qui y sont constatés. D'autres mesures, telles que l'augmentation du prix des cotisations et le report ou l'annulation d'activités trop coûteuses, sont prises, sans succès, pour éviter ces situations.

Les demandes d'adhésion conservées dans le Fonds Bautier ne contiennent que très rarement les raisons pour lesquelles des personnes désirent rejoindre l'association. Leur nationalité ou des origines italiennes, des voyages fréquents en Italie, l'admiration et la sympathie envers la nation italienne, des raisons économiques et la participation de l'Italie à la Grande Guerre au côté des Alliés, font partie des quelques arguments renseignés par les futurs membres<sup>(122)</sup>. Ces documents, en nombre bien inférieur aux quantités d'adhérents indiquées dans les bilans comptables, contiennent des demandes d'adhésion spontanées et des réponses à une invitation émanant du comité exécutif. Parmi ces membres adhérents, on trouve également des artistes belges comme par exemple, Thomas Vinçotte, Alfred Courtens ou Jean Delville à qui le statut de membre associé est accordé<sup>(123)</sup>. De la même façon, des personnalités politiques telles que Fernand Cocq, bourgmestre d'Ixelles, se joignent aux Amitiés italiennes<sup>(124)</sup>. Contrairement aux demandes d'adhésion, les raisons du refus de faire partie de l'association ou de démission des membres sont généralement indiquées. Les arguments du manque de temps et de l'absence de questions économiques n'apparaissent qu'une seule fois, tandis que des motifs politiques sont très régulièrement invoqués. En premier lieu, d'aucuns n'approuvent pas la politique italienne, du point de vue idéologique ou économique, et marquent ce désaccord en se désolidarisant des Amitiés italiennes<sup>(125)</sup>. Le caractère germanophile de certaines manifestations italiennes est vivement critiqué par un membre démissionnaire. Pour appuyer ses propos, il invoque le souvenir de la Première Guerre mondiale en utilisant un papier à lettres dont l'en-tête est une photographie des Halles universitaires de l'Université catholique de Louvain après le sac de la ville<sup>(126)</sup>. D'autres, plus nombreux encore, accusent plus ouvertement l'association de ne pas respecter la neutralité politique annoncée dans leurs statuts<sup>(127)</sup>. Ces derniers évoquent notamment un télégramme envoyé à Mussolini en 1922 et des articles à teneur politique dans l'*Époque nouvelle*, organe officiel des Amitiés italiennes pendant

(117) AUCL, FE 083, n° 6, Bilan arrêté au 6 mars 1920.

(118) AUCL, FE 083, n° 14, Lettre de Ruspoli, Ambassadeur d'Italie, 1<sup>er</sup> juin 1923.

(119) AUCL, FE 083, n° 8, Situation financière au 30 juin 1922; AUCL, FE 083, n° 9, Situation financière au 30 juin 1923.

(120) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 12 juillet 1922; AUCL, FE 083, n° 9, Situation financière au 30 juin 1923.

(121) AUCL, FE 083, n° 11, Situation financière au 30 décembre 1926.

(122) AUCL, FE 083, n° 15.

(123) AUCL, FE 083, n° 15.

(124) AUCL, FE 083, n° 15.

(125) AUCL, FE 083, n° 15; AUCL, FE 083, n° 16.

(126) AUCL, FE 083, n° 16, Lettre d'un expéditeur non identifié aux Amitiés italiennes, 27 septembre 1921.

(127) AUCL, FE 083, n° 16.

quelques années<sup>(128)</sup>. Par ailleurs, des critiques sont adressées directement à l'encontre de membres du comité d'administration, qu'il s'agisse des prises de position d'Auguste Vermeulen<sup>(129)</sup> ou du retour du tableau de Véronèse en Italie organisé par Hippolyte Fierens-Gevaert et auquel s'étaient associées les Amitiés italiennes<sup>(130)</sup>.

#### d. Les filiales des Amitiés italiennes

Le succès des Amitiés italiennes donne très rapidement lieu à la création de filiales en province. Parmi celles-ci, la filiale de Gand aura une meilleure fortune que les autres. Bien qu'entretenant des liens étroits avec les Amitiés italiennes de Bruxelles, elle disposera d'un certain degré d'autonomie. Pierre Bautier décrit la situation des filiales en ces termes : « je dois vous dire qu'en dehors de Gand où existe un foyer très actif, composé d'universités et d'artistes [...] les amitiés [...] sont bien éparses... À Anvers et à Liège surtout, car à Namur comme à Charleroi, il y a un «Italien remuant» qui accueille après Bruxelles les conférenciers que nous lui adressons<sup>(131)</sup> ». En effet, les conférenciers sont fréquemment invités à se rendre dans les filiales des Amitiés italiennes après leur passage par Bruxelles. C'est le cas de Michelangelo Zimolo qui présente sa conférence sur «l'Italie coloniale et civilisatrice sic» à Bruxelles, Gand, Liège, Namur et Charleroi<sup>(132)</sup>.

Les agents consulaires sont souvent à l'origine de la création des filiales dans leurs villes que ce soit de leur propre initiative ou à la demande des Amitiés italiennes de Bruxelles. Ainsi, le comité exécutif de Bruxelles prie M. Thomet, consul d'Italie à Liège, d'y créer une filiale<sup>(133)</sup> tandis que le consul d'Italie de la ville d'Anvers prend lui-même contact avec le comité en janvier 1924 pour recevoir les statuts de l'association et des informations utiles dans sa démarche de création d'une filiale<sup>(134)</sup>. La section gantoise est également mise sur pied à l'initiative de l'agent consulaire d'Italie et, tout comme les Amitiés de Bruxelles, son comité exécutif est dirigé par des personnalités du milieu académique<sup>(135)</sup>. Son secrétaire, Leo Van Puyvelde (1882-1965), professeur à l'Université de Gand, puis à celle de Liège, succédera à Hippolyte Fierens-Gevaert au poste de conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Le premier acte officiel de cette section a lieu le 7 février 1923 et consiste en une conférence inaugurale d'Hippolyte Fierens-Gevaert, ce qui témoigne des rapports avec les Amitiés italiennes de Bruxelles<sup>(136)</sup>. La filiale namuroise, créée vers décembre 1920, établit dès le départ des liens étroits avec Bruxelles : leurs statuts sont identiques et Hippolyte Fierens-Gevaert, le prince Mario Ruspoli et Oscar Guastalla prennent place dans leur comité d'honneur<sup>(137)</sup>. Leurs rapports sont accentués par la validité de la carte de membre de la section namuroise à Bruxelles et inversement<sup>(138)</sup>. Leur relation à

(128) AUCL, FE 083, n° 16, Lettre d'Eugène Binken adressée au Président des Amitiés italiennes, 30 mars 1923; AUCL, FE 083, n° 16, Lettre de Renée Somerhausen Demeur adressée au Président des Amitiés italiennes, 10 novembre 1922.

(129) AUCL, FE 083, n° 16, Bulletin d'adhésion de Maurice Vander Linden annonçant son refus d'adhérer aux Amitiés italiennes, s.d..

(130) AUCL, FE 083, n° 16, Lettre d'Em. Balthuls au secrétaire des Amitiés italiennes, novembre 1921.

(131) AUCL, FE 083, n° 124, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier adressée à Jean-Jacques Olivier, octobre 1924.

(132) AUCL, FE 083, n° 5, Rapport présenté à l'Assemblée générale des Amitiés italiennes par Pierre Bautier, 25 octobre 1924, p. 2.

(133) AUCL, FE 083, n° 3, Procès-verbal de la séance du comité exécutif, 3 juillet 1919.

(134) AUCL, FE 083, n° 31, Lettre du consul d'Italie à Anvers, 29 janvier 1924.

(135) AUCL, FE 083, n° 30, Brouillon d'un article à paraître dans *Échos et Nouvelles*, 1923.

(136) AUCL, FE 083, n° 31, Bulletin d'adhésion à la filiale de Gand, 13 novembre 1923.

(137) AUCL, FE 083, n° 31, Statuts des Amitiés italiennes de Namur, 1923.

(138) AUCL, FE 083, n° 31, Lettre d'Arthur Pandozzi adressée à Pierre Bautier, 27 octobre 1921.

la Chambre de commerce italienne est également attestée puisque cette dernière met un local à disposition des activités des Amitiés italiennes de Namur<sup>(139)</sup>. Cette expérience est malheureusement de courte durée puisqu'en novembre 1925 Arthur Pandozzi annonce la dissolution de la section pour des raisons personnelles qu'il n'explicite pas<sup>(140)</sup>. Délégué commercial d'une société dédiée à la fabrication et vente d'explosifs, Arthur Pandozzi n'avait pas hésité à faire appel aux contacts des Amitiés italiennes pour des raisons commerciales. Par l'intermédiaire d'Hippolyte Fierens-Gevaert, il avait entre autres demandé à entrer en contact avec Adolphe Stoclet, alors président du conseil d'administration du charbonnage du Pays de Liège, pour qu'il favorise une rencontre avec le directeur-gérant de ce même charbonnage<sup>(141)</sup>. Cette demande est un exemple de la façon dont les Amitiés italiennes servent de réseau économique au-delà de leurs activités culturelles. Le niveau d'autonomie des filiales vis-à-vis de Bruxelles varie fortement de l'une à l'autre. Malheureusement en l'absence de documents sur leur organisation interne<sup>(142)</sup>, il n'est pas possible d'analyser ce phénomène plus en profondeur.

### III. L'héritage des Amitiés italiennes

#### a. La disparition progressive des Amitiés italiennes

Le décès d'Hippolyte Fierens-Gevaert, en décembre 1926<sup>(143)</sup>, marque la fin de la période de grande activité des Amitiés italiennes. Incertains de la survie de l'association pendant plusieurs semaines, les membres du comité exécutif finissent par proposer la présidence à Pierre Bautier<sup>(144)</sup>. Il décide de l'accepter temporairement mais uniquement en vue d'une fusion avec le Comité italo-belge, son «rôle «actif» au sein des Amitiés italiennes étant d'après lui révolu<sup>(145)</sup>. C'est en reconnaissance de ce «titre éphémère» qu'il fait don des 7000 francs mentionnés ci-dessus pour assainir les comptes des Amitiés italiennes<sup>(146)</sup>. La fusion entre les Amitiés italiennes et le Comité italo-belge a finalement lieu en 1928 et la présidence du groupement refondé est confiée au lieutenant-général Armand Morel (1864-1929), ancien attaché militaire à l'ambassade de Belgique à Rome pendant la guerre<sup>(147)</sup>. Le nom des Amitiés italiennes est conservé par cette nouvelle association et la plupart des membres du comité exécutif des anciennes Amitiés italiennes rejoignent le nouveau conseil d'administration. À ces anciens membres viennent s'ajouter le nouveau président Armand Morel, le consul d'Italie Camillo Giuriati, en tant que vice-président, et Paul Grosjean<sup>(148)</sup>. Pierre Bautier est également appelé à la vice-présidence, tandis qu'Eugène Bacha et Pierre Poirier continuent à administrer le secrétariat. Moins d'un mois après le décès d'Hippolyte Fierens-Gevaert, Isabelle Errera peu convaincue de la neutralité politique des Amitiés italiennes présente sa démission<sup>(149)</sup>. Cette

(139) AUCL, FE 083, n° 31, Lettre d'Arthur Pandozzi adressée à Pierre Bautier, 5 décembre 1920; AUCL, FE 083, n° 31, Lettre d'Arthur Pandozzi adressée à Pierre Bautier, 10 décembre 1920.

(140) AUCL, FE 083, n° 31, Lettre d'Arthur Pandozzi adressée à Hippolyte Fierens-Gevaert, 4 novembre 1925.

(141) AUCL, FE 083, n° 31, Copie d'une lettre de Pierre Bautier adressée à Arthur Pandozzi, 7 octobre 1924.

(142) Seuls les documents des Amitiés italiennes de Bruxelles et la correspondance qui lui est adressée sont conservés dans le Fonds Bautier.

(143) AUCL, FE 083, n° 37, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier au professeur Aristide Lesen, circa janvier 1927.

(144) AUCL, FE 083, n° 37, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier adressée à Adolphe Stoclet, circa janvier 1927.

(145) AUCL, FE 083, n° 37, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier adressée à Adolphe Stoclet, circa janvier 1927.

(146) AUCL, FE 083, n° 37, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier adressée à Adolphe Stoclet, circa janvier 1927.

(147) *Le Soir*, 20 septembre 1929, p. 1.

(148) AUCL, FE 083, n° 11, Résumé de la composition des comités des Amitiés italiennes, circa 1928.

(149) *Ibid.*, Brouillon d'une lettre de Pierre Bautier adressée à Adolphe Stoclet, circa janvier 1927.

phase de renouveau des Amitiés italiennes est d'assez courte durée puisque Armand Morel décède le 18 septembre 1929<sup>(150)</sup> et que Camillo Giuriati quitte la Belgique en février 1930<sup>(151)</sup>. L'absence de documents concernant les événements postérieurs à 1927 s'explique en partie par la décision de Pierre Bautier de consacrer moins de temps à l'association et de renoncer à son poste de secrétaire, mais aussi, en partie, par la diminution de l'activité des Amitiés italiennes. Les années 1920, qui avaient connu un vif engouement auprès d'un public enthousiaste et présent aux nombreuses activités des Amitiés italiennes, ainsi que la création de filiales dans d'autres villes du pays, se terminent par la disparition progressive de l'association.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la fin du succès des Amitiés italiennes comme le décès ou la démission d'un grand nombre de membres fondateurs entre la fin des années 1920 et le début des années 1930, et ce, sans renouvellement conséquent du comité exécutif. De plus, après Hippolyte Fierens-Gevaert, très peu des présidents élus restent à ce poste plus d'un an. La montée du fascisme en Italie a également un impact sur les Amitiés italiennes accusées de plus en plus fréquemment de le soutenir ainsi que d'avoir des tendances germanophiles. Ces critiques portent tant sur certains membres du comité exécutif que sur les conférenciers invités et la proximité de l'association avec les représentants de l'État italien. Une troisième raison que nous allons développer plus amplement ci-dessous explique le désintérêt grandissant de Pierre Bautier à l'égard de l'association qu'il a contribué à créer: la constitution de la Fondation nationale Princesse Marie-José.

## **b. La Fondation nationale Princesse Marie-José sous les auspices des Amitiés italiennes**

L'idée d'organiser une souscription nationale sous les auspices des Amitiés italiennes à l'occasion du mariage de la princesse Marie-José avec le prince Umberto de Savoie émerge vers la fin de l'année 1929<sup>(152)</sup>. À cette époque, le comte Maurice Lippens vient d'accéder à la présidence des Amitiés italiennes suite au décès d'Armand Morel quelques mois auparavant<sup>(153)</sup>. La souscription nationale rencontre un franc succès et en déduisant le coût des cadeaux de mariage des 1 888 413 francs récoltés, le surplus s'élève à 1,1 million de francs. Avec l'accord de la princesse Marie-José, il est décidé que cet argent servira à financer la création de la Fondation nationale Princesse Marie-José<sup>(154)</sup>.

Dans la préface de la plaquette anniversaire des vingt-cinq ans de la fondation, Pierre Bautier informe le lecteur qu'il serait à l'origine de cette idée: «C'est alors que je signalai au regretté disparu [Maurice Lippens] que le moment était peut-être venu de réaliser un idéal que les Amitiés Italiennes se proposaient depuis longtemps de mettre à exécution: celui de voir les relations culturelles entre l'Italie et la Belgique resserrées par l'institution de bourses d'études destinées aux recherches dans le domaine de l'histoire des relations artistiques entre les deux pays. S.A.R. la Princesse comprit immédiatement la haute portée du projet et marqua son accord<sup>(155)</sup>.» En dépit des intentions des Amitiés italiennes de créer des bourses d'études, le comité exécutif n'avait pas réussi à accomplir cet objectif inscrit dans les statuts de l'association depuis ses origines et auquel Hippolyte Fierens-Gevaert tenait grandement. Il n'est donc pas étonnant que Pierre Bautier saisisse cette opportunité pour institutionnaliser ces bourses et qu'il les considère comme la mission principale de la Fondation nationale Princesse Marie-José.

(150) *Le Soir*, 20 septembre 1929, p. 1.

(151) *Le Soir*, 18 février 1930, p. 1.

(152) AUCL, FE 083, n° 19, Procès-verbal de la réunion sur l'organisation de la souscription nationale, 29 novembre 1929.

(153) *Le Soir*, 29 novembre 1929, p. 2.

(154) COPPENS 2012.

(155) FONDATION NATIONALE PRINCESSE MARIE-JOSÉ 1955, p. 6.

Le conseil d'administration de cette nouvelle fondation est composé essentiellement de personnalités politiques, notamment de gouverneurs de province, et de membres du comité exécutif des Amitiés italiennes. Maurice Lippens en assure la présidence, le ministre de l'Intérieur Henri Baels la vice-présidence, Paul Grosjean en est le trésorier et Jean De Wael, chef de cabinet du ministre de l'Intérieur, le secrétaire<sup>(156)</sup>. Pierre Bautier et Pierre Poirier sont quant à eux responsables de l'examen des dossiers des candidats postulant pour l'obtention des bourses<sup>(157)</sup>. En 1933, Henri Pirenne, professeur émérite de l'Université de Gand et directeur de l'Institut historique belge de Rome, et Maurice Vaes, sont également nommés administrateurs. Ce dernier est une personnalité essentielle pour les Belges de passage à Rome. Recteur de Saint-Julien des Flamands dès 1905, il entretient des liens étroits avec l'Institut historique belge de Rome. Son intérêt pour l'art en fait l'un des plus fervents collaborateurs de la Fondation nationale Princesse Marie-José dont il est nommé secrétaire en 1933<sup>(158)</sup>. Marcel Laurent, professeur d'Histoire de l'art et Archéologie à l'Université de Liège, et Laurent Meeus, président de la Société des Amis des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, remplacent Henri Pirenne et le gouverneur de la province du Brabant en 1937<sup>(159)</sup>. Lorsqu'en 1946 Maurice Lippens exprime la volonté «de rajeunir et d'étendre la composition du conseil d'administration tant dans le domaine du mécénat que dans celui des dirigeants universitaires<sup>(160)</sup>», Pierre Bautier lui suggère de compléter le conseil d'administration par Odile Fontaine, mécène investie dans la sauvegarde du patrimoine et épouse de Louis Solvay, Charles Vanden Borre, Jacques Lavalleye et Domien Roggen, professeurs dans des universités belges (respectivement à Liège et Bruxelles, à Louvain et à Gand)<sup>(161)</sup>.

Les statuts, publiés au Moniteur belge le 11 juillet 1930, indiquent que la fondation «a pour but de promouvoir les intérêts de la Belgique, en resserrant les liens intellectuels qui l'unissent à l'Italie, et notamment d'encourager les études et travaux scientifiques ou artistiques faits en Italie par des Belges, ainsi que toute activité susceptible d'augmenter la réputation artistique ou scientifique de la Belgique en Italie<sup>(162)</sup>» et qu'elle «exerce son activité sans but de lucre, en dehors de toutes préoccupations politiques, philosophiques et linguistiques<sup>(163)</sup>». Ce court résumé des objectifs et du développement de la fondation met en évidence le rôle joué par Pierre Bautier qui y concrétise souvent des idées formulées auparavant au sein des Amitiés italiennes. La collaboration entre la Fondation nationale Princesse Marie-José et l'Institut historique belge de Rome aboutit à la création de l'Academia Belgica le 8 mai 1939<sup>(164)</sup>. Toujours aussi préoccupé par le rapprochement culturel italo-belge, Pierre Bautier s'investira également dans ce projet.

Aucun document attestant de la dissolution des Amitiés italiennes ne semble avoir été conservé, mais elles ne sont plus mentionnées dans la presse, ni dans la correspondance entre ses membres, après 1938. Dans tous les cas, l'association ne survit pas à la Seconde Guerre mon-

(156) FONDATION NATIONALE PRINCESSE MARIE-JOSÉ 1955, p. 13.

(157) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, Procès-verbal, 14 juillet 1930.

(158) THION 1963; LAVALLEYE 1973.

(159) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 33, Lettre de Pierre Bautier à Maurice Vaes, 2 février 1937; APR., Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, Procès-verbal, 30 janvier 1937.

(160) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, Procès-verbal, 30 septembre 1946.

(161) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, Procès-verbal, 30 septembre 1946.

(162) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 96, Statuts de la Fondation nationale Princesse Marie-José, 1930.

(163) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 96, Statuts de la Fondation nationale Princesse Marie-José, 1930.

(164) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 59, Lettre de Maurice Lippens à Pierre Bautier, 30 mars 1939.

diale. Si Pierre Bautier se désintéresse des Amitiés italiennes au début des années 30, elles ne disparaissent pas pour autant brusquement du panorama associatif bruxellois. Moins actives que durant la décennie précédente, des documents d'archives et des articles de presse rendent tout de même compte de leur existence durant cette période<sup>(165)</sup>. Dès lors, la question de la coexistence entre les Amitiés italiennes et la Fondation nationale Princesse Marie-José se pose, entre autres, puisque les comités de direction sont composés en grande partie par les mêmes individus. Plus largement, on peut se demander quels rapports les Amitiés italiennes entretiennent avec les institutions belges installées dans la capitale italienne telles que l'Institut historique belge de Rome et Saint-Julien-des-Belges.

Comme expliqué ci-dessus, la volonté des Amitiés italiennes est avant tout de proposer des activités sur le sol belge tout en prenant part à quelques rares projets en Italie, et ce, toujours en partenariat avec d'autres institutions. D'après la correspondance des deux secrétaires de la fondation à Rome, Maurice Vaes et Franz Cumont, avec les principaux membres du comité exécutif des Amitiés italiennes et du conseil d'administration de la fondation, il semblerait que les relations entre ces institutions étaient pratiquement inexistantes. Les lettres échangées concernent la gestion quotidienne, en particulier le travail des boursiers de la fondation en Italie, la constitution de la bibliothèque et des nouvelles sur la construction de l'Academia Belgica.

Dans la correspondance entre Pierre Bautier et Maurice Vaes, il est toutefois fait mention des Amitiés italiennes lorsqu'il est question de créer un groupement d'amis de la Fondation nationale Princesse Marie-José en Belgique<sup>(166)</sup>. De l'avis de Pierre Bautier, les Amitiés italiennes joueraient déjà ce rôle de soutien à la fondation, notamment en communiquant sur son activité. Cependant, ces échanges épistolaires n'aboutiront à aucune officialisation d'un groupement d'amis de la fondation en Belgique. Entre 1931 et 1938, il est également fait annuellement allusion à l'association à l'occasion de la séance de rentrée de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles qui accueille à la fois les Amitiés italiennes et la Fondation nationale Princesse Marie-José. Les conférenciers sont fréquemment d'anciens boursiers de la fondation et le rôle des Amitiés italiennes se limiterait simplement à attirer un public plus nombreux. Enfin, la proposition de Pierre Poirier au comte Maurice Lippens résume assez bien le rapport qui s'instaure progressivement entre les deux institutions: «Je pense que le Comité de la Fondation Marie-José va se réunir très prochainement et je vous demanderai de consacrer alors quelques instants à notre programme [des Amitiés italiennes]<sup>(167)</sup>». Au fil des ans, la fondation, et ses objectifs scientifiques, sont au cœur des préoccupations de la plupart des membres dirigeants des Amitiés italiennes et celles-ci sont reléguées au second plan.

À l'aide de ces exemples, on remarque qu'il n'existe pas de relations entre les Amitiés italiennes et les institutions romaines, à l'exception de quelques rares cas où le projet est porté par la fondation. Ainsi, les Amitiés italiennes laissent progressivement la place à la fondation, sans que l'on puisse véritablement parler de collaboration entre ces deux associations.

### c. Conclusion

L'analyse détaillée de la création et du fonctionnement des Amitiés italiennes fait ressortir la continuité avec les associations italo-belges qui lui succèdent tout en témoignant d'évolutions significatives vis-à-vis de leur rapport à la culture et à l'histoire de l'art. Ainsi, les activités scien-

(165) Pour documenter la dernière période d'activité des Amitiés italiennes: A.P.R., Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José; Academia Belgica, Fonds Franz Cumont, disponible en ligne, [<http://cumont.academia-belgica.org/>]. La consultation des journaux numérisés conservés à la KBR fournit également des informations [<https://www.belgicapress.be/>].

(166) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 33.

(167) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 140, Lettre de Pierre Poirier à Maurice Lippens, 15 juillet 1935.

tifiques de la Fondation nationale Princesse Marie-José remplacent les événements mondains des Amitiés italiennes. Le comité d'honneur et le comité exécutif composés de personnalités belges ou italiennes des milieux culturel, artistique, économique et politique laissent place, dans un premier temps, à un conseil administratif constitué de personnalités politiques belges épaulées par des historiens de l'art, et progressivement, à une majorité de professeurs d'université. Contrairement aux Amitiés italiennes dont l'ancrage était à l'origine tout autant culturel et récréatif qu'économique, l'objectif et les activités de la fondation sont tout autres puisque la recherche en histoire de l'art y occupe une place centrale. Si les Amitiés italiennes ne jouent pas un rôle à part entière dans la professionnalisation de l'histoire de l'art, elles en sont tout de même le témoin et servent de lieu de sociabilité, de réunion et de communication entre des employés de différentes institutions culturelles.

L'Italie, et principalement Rome, est le lieu privilégié de l'organisation d'activités de la Fondation nationale Princesse Marie-José à la différence des Amitiés italiennes dont les groupements coordonnaient essentiellement des actions locales en Belgique. Pourtant, malgré ces différences significatives, la filiation entre ces deux associations est apparente dans la mention «sous les auspices des Amitiés italiennes» qui sert à introduire la Fondation nationale Marie-José pendant plusieurs décennies et par la continuité entre les membres des organes de décision de ces deux associations. Pierre Bautier évoque par ailleurs cette filiation entre les deux associations dans une lettre adressée à Maurice Lippens en 1947: «il semblait hors de question d'évoquer à ce propos une association [les Amitiés italiennes] de rapprochement intellectuel et artistique italo-belge, qui eut son heure au lendemain de l'autre guerre et couronna ensuite son activité «en beauté» en créant, grâce à vous, la «Fondation nationale Princesse Marie-José» laquelle a accouché, si j'ose ainsi m'exprimer, et grâce à vous toujours, de l'admirable «Academia Belgica» de Rome, dont nous venons de constater l'extraordinaire éclat, à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque Franz Cumont! [...] un organisme qui se survit glorieusement à la Villa Giulia! mais (sic) ne saurait plus être ranimé dans sa forme primitive [...] Poirier demeure comme le témoin de ce passé... dépassé!».

En octobre 1956, Pierre Bautier, membre fondateur des Amitiés italiennes, remplace Maurice Lippens à la présidence de la Fondation nationale Princesse Marie-José<sup>(168)</sup>. C'est d'ailleurs pour marquer son attachement à cette dernière qu'il lui légua sa bibliothèque personnelle et 250 000 francs, plus tard doublés par sa famille lors d'une cérémonie d'hommage. Lors de cette cérémonie, un médaillon représentant Pierre Bautier (fig. 9) est placé dans la bibliothèque de l'Academia Belgica, aux côtés de ceux de Franz Cumont et d'Henri Pirenne. À cette occasion, Jacques Lavalleye rappelle que «Pierre Bautier est en fait à l'origine non seulement de la Fondation nationale Princesse Marie-José, mais également de l'Academia Belgica elle-même<sup>(169)</sup>».

(168) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, Procès-verbal, 26 octobre 1956.

(169) APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, Procès-verbal, 24 mai 1963.

**Archives**

**AUCL FE 083 = Archives de l'Université catholique de Louvain, BE A 4006, FE 083, Louvain-la-Neuve.**

AUCL, FE 083, n° 1, *Statuts*.

AUCL, FE 083, n° 2, *Comité d'honneur*.

AUCL, FE 083, n° 3, *Séances du comité exécutif*.

AUCL, FE 083, n° 5, *Assemblées Générales de 1919 à 1926*.

AUCL, FE 083, n° 6, *Assemblée générale du 7 mars 1920*.

AUCL, FE 083, n° 8, *Assemblée Générale du 16 juillet 1922*.

AUCL, FE 083, n° 9, *Assemblée générale 15 juillet 1923*.

AUCL, FE 083, n° 10, *Assemblée Générale du 25 octobre 1924*.

AUCL, FE 083, n° 11, *Rapport de 1924-1926*.

AUCL, FE 083, n° 13, *Comte A. van der Burch, 1924*.

AUCL, FE 083, n° 14, *Subsides*.

AUCL, FE 083, n° 15, *Adhésions*.

AUCL, FE 083, n° 16, *Démissions*.

AUCL, FE 083, n° 17, *Documents comptables et de logistique*.

AUCL, FE 083, n° 19, *Réunion du 29 novembre 1929*.

AUCL, FE 083, n° 21, *Correspondance Belgique*.

AUCL, FE 083, n° 23, *Correspondance «1920» de Pierre Bautier*.

AUCL, FE 083, n° 28, *Chambre de Commerce Italienne*.

AUCL, FE 083, n° 30, *Revue «L'Époque Nouvelle»*.

AUCL, FE 083, n° 31, *Filiales des «Amitiés italiennes» en province*.

AUCL, FE 083, n° 33, *Comité Italo-Belge*.

AUCL, FE 083, n° 34, *Bureau italien du Tourisme et Projets de voyages touristiques en Italie*.

AUCL, FE 083, n° 37, *Correspondance «1927» de Pierre Bautier*.

AUCL, FE 083, n° 38, *Correspondance «1929-1932» de Pierre Bautier*.

AUCL, FE 083, n° 63, *Conférences d'Adolfo Venturi, les 27 et 28 mai 1922*.

AUCL, FE 083, n° 65, *Conférence de la Société Dante Alighieri, 21 octobre 1922*.

AUCL, FE 083, n° 86, *Projets de conférences, Sabatier*.

AUCL, FE 083, n° 87, *Commémoration du 4<sup>e</sup> centenaire de Leonardo da Vinci, 17-18 mai 1919*.

AUCL, FE 083, n° 88, *Excursion à Tongerlo, 23 juin 1919*.

AUCL, FE 083, n° 94, *Théâtre «La Princesse Turandot» de Carlo Gozzi et banquet, 2 mars 1921*.

AUCL, FE 083, n° 108, *Leçons d'italien*.

AUCL, FE 083, n° 109, *Association nationale des combattants italiens, Ex-combattants italiens*.

AUCL, FE 083, n° 118, *Départ et adieux des ambassadeurs d'Italie: le Prince Ruspoli, ambassadeur d'Italie à Bruxelles, 1924-1926*.

AUCL, FE 083, n° 124, *Représentations de «La Mandragore» de Machiavel, au Théâtre Royal du Parc, 4 et 5 février 1925.*

AUCL, FE 083, n° 134, *Exposition des artistes florentins, Bruxelles, 1921.*

AUCL, FE 083, n° 142, *Exposition d'art belge Milano 1932.*

**AMRBAB= Archives des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, BE A4004, Bruxelles.**

AMRBAB, FM-II-5083 FM-II-5083 — *Dossier administratif personnel de Hippolyte Fierens-Gevaert, 1927, disponible en ligne, [https://historicalarchives.fine-arts-museum.be/index.php/be-a4004-fm-ii-5083], (26/08/2022).*

AMRBAB, BE A4004 FM-II-0716 — *Dossier concernant Junon versant ses trésors sur la ville de Venise par Paul Véronèse [inv. 282], 1860-1920, disponible en ligne, [https://historicalarchives.fine-arts-museum.be/index.php/be-a4004-fm-ii-0716], (26/08/2022).*

**APR = Archives du Palais royal, Archives de l'État, Bruxelles.**

APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 33, *Correspondance P. Bautier - M. Vaes jusqu'en 1956.*

APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 59, *Correspondance P. Bautier - Comle Lippens .*

APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 96, *Arrêté royal – Statuts.*

APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 140, *Correspondance 1931-1943.*

APR, Fonds Fondation nationale Princesse Marie-José, n° 152, *Registre des Délibérations du Conseil d'Administration (1930-1967).*

**Bibliographie**

*Presse*

*Le Soir*, 12 janvier 1926 = Les funérailles de la Reine-mère d'Italie. Un service funèbre à Bruxelles, *Le Soir*, [https://uurl.kbr.be/1597296] (26/08/2022).

*L'étoile belge*, 19 novembre 1927 = Échos. Au consulat d'Italie, *L'étoile belge*, [https://uurl.kbr.be/1753641] (26/08/2022). *Le Soir*, 17 juillet 1929 = Les funérailles d'Arthur De Rudder, *Le Soir*, [https://uurl.kbr.be/1598370] (26/08/2022).

*Le Soir*, 3 août 1929 = M.G. RENCY., Arthur De Rudder, *Le Soir*, [https://uurl.kbr.be/1598387] (26/08/2022).

*Le Soir*, 20 septembre 1929 = La mort du général Morel, *Le Soir*, [https://uurl.kbr.be/1598435] (26/08/2022).

*Le Soir*, 29 novembre 1929 = Souscription nationale Marie-José, *Le Soir*, [https://uurl.kbr.be/1598505] (26/08/2022).

*Le Soir*, 18 février 1930 = La colonie italienne manifeste en l'honneur de M. Giuriati, *Le Soir*, [https://uurl.kbr.be/1598585] (26/08/2022).

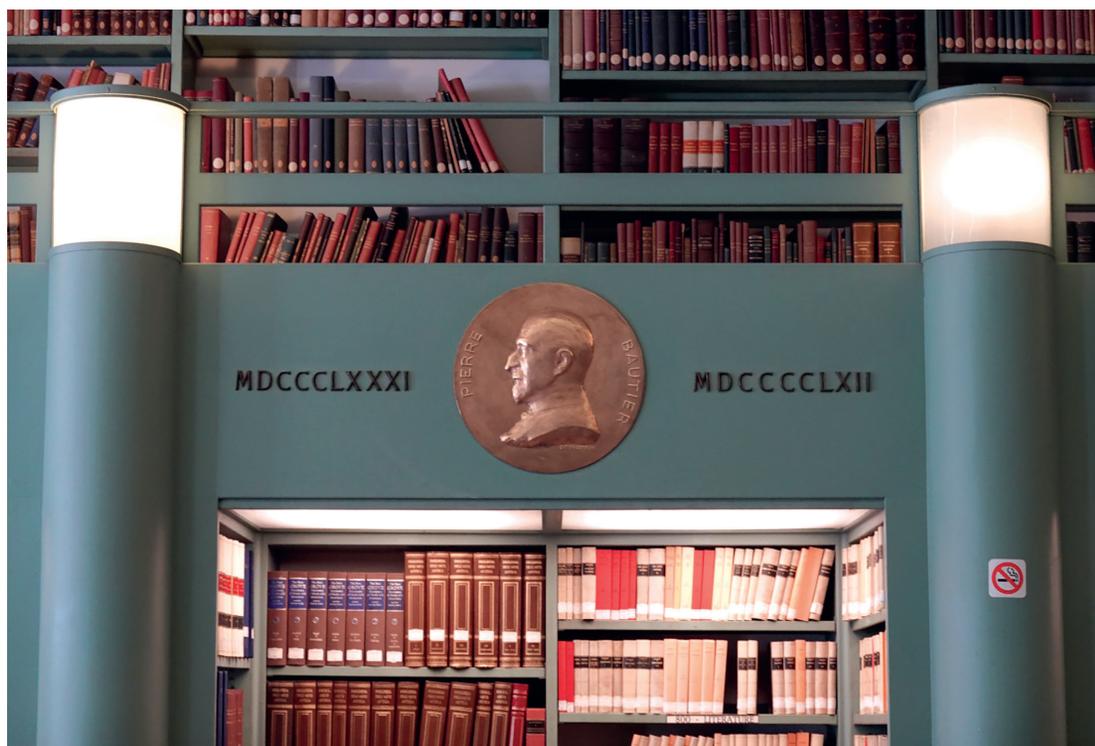


Fig. 9. Armand Bonnetain, Médaillon commémoratif de Pierre Bautier dans la bibliothèque de l'Academia Belgica. Photographie de R. Loos, 2022. ©Academia Belgica

### *Livres et articles*

- BAUTIER 1927 = P. BAUTIER, Hippolyte Fierens-Gevaert (1870-1926), *Gazette des Beaux-Arts* 15, p. 121-124.
- BAUTIER 1955 = P. BAUTIER, *Fondation nationale Princesse Marie-José — Nationale stichting Prinses Marie-José 1930-1955*, Bruxelles.
- BAUTIER 1960 = P. BAUTIER, Albert Ciamberlani, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique* 126, p. 3-8.
- BAUTIER 1961 = P. BAUTIER, Isabelle Errera, *Biographie nationale* 31, supplément t. 3, fasc. 1, Bruxelles, col. 328-332, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDF/BiographieNationaleTome2090.pdf>] (26/08/2022).
- CHARLIER 1956 = G. CHARLIER, Franz Ansel, *Biographie nationale* 29, supplément t. 1, fasc. 1), Bruxelles, col. 105-108, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDF/BiographieNationaleTome2088.pdf>] (26/08/2022).
- COPPENS 2012 = M. COPPENS, Une souscription nationale et les cadeaux de mariage financés par celle-ci, in COPPENS 2012, p. 27-29.

- COPPENS 2012 = M. COPPENS (dir.), *La princesse Marie-José. Entre Belgique et Italie. Une garde-robe royale. Catalogue d'exposition, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 5 octobre 2012 – 3 mars 2013, Tielt.*
- DACOS & DULIÈRE 2012 = N. DACOS et C. DULIÈRE (dir.), *La Fondation nationale Princesse Marie-José et les relations artistiques entre la Belgique et l'Italie. 1930-2005. 75e anniversaire / De Nationale Stichting Marie-José en de artistieke betrekkingen tussen België en Italië 1930-2005. 75e verjaardag, Bruxelles (Institut historique belge de Rome. Etudes d'histoire de l'art / Belgisch historisch instituut te Rome. Studies over kunstgeschiedenis , IX), Bruxelles.*
- DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT 1959 = G. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, Edmond De Bruyn, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, [[https://www.academieroyale.be/Academie/documents/DEBRUYNEEdmondARB\\_195938451.pdf](https://www.academieroyale.be/Academie/documents/DEBRUYNEEdmondARB_195938451.pdf)] (26/08/2022).
- DUPONT 2005 = Chr. A. DUPONT, *Modèles italiens et traditions nationales. Les artistes belges en Italie (1830-1914)* (Institut historique belge de Rome. Bibliothèque, LIV), Bruxelles / Rome.
- FONDATION NATIONALE PRINCESSE MARIE-JOSÉ 1955 = FONDATION NATIONALE PRINCESSE MARIE-JOSÉ, *Fondation nationale Princesse Marie-José. 1930-1955*, Bruxelles.
- GODDEERIS 2003 = I. GODDEERIS, Remarques relatives à quelques tableaux du second envoi de 1811 qui ne font plus partie des collections des MRBAB, in M. VAN KALCK (dir.), *Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Deux siècles d'histoire*, t. 1, Bruxelles, p. 68-69.
- GOYENS DE HEUSCH 2003 = S. GOYENS DE HEUSCH S. (dir.), Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles. 1903-2003. Centième anniversaire, Bruxelles.
- LACROIX = J. LACROIX, *Franz Ansel*, [<http://www.arlfb.be/composition/membres/ansel.html>], (27/11/2020).
- LAVACHERY 1965 = H. LAVACHERY, Adolphe Stoclet, *Biographie nationale* 33, supplément t. 5, fasc. 1, Bruxelles, col. 675-681, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2092.pdf>] (26/08/2022).
- LAVALLEYE 1969 = J. LAVALLEYE, Jules Lagae, *Biographie nationale* 35, supplément t. 7, fasc. 1, Bruxelles, col. 497-501, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2094.pdf>] (26/08/2022).
- LAVALLEYE 1973 = J. LAVALLEYE, Maurice Vaes, *Biographie nationale* 38, supplément t. 10, fasc. 1, Bruxelles, col. 759-764, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2096.pdf>] (26/08/2022).
- MARY 2003 = M. MARY, Adrien van der Burch, *Nouvelle Biographie Nationale* 7, Bruxelles, p. 354-357, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNationale2106.pdf>] (26/08/2022).
- PIEROPAN s.d. = L. PIEROPAN, France et Pierre Poirier, *Archives et musée de la littérature*, [[http://www.aml-cfwb.be/html/pdf/France\\_Pierre%20Poirier.pdf](http://www.aml-cfwb.be/html/pdf/France_Pierre%20Poirier.pdf)] (26/08/2022).
- REMY 1967 = F. REMY, Eugène Bacha, *Biographie nationale* 34, supplément t. 6, fasc. 1, Bruxelles, col. 35-38, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2093.pdf>] (26/08/2022).
- THION 1963 = C. THION, Monseigneur Maurice Vaes, *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* XXXV, p. 420-427.
- VAN KALCK 2003a = Annexe IV — Liste des expositions temporaires intra-muros, in M. VAN KALCK (dir.), *Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Deux siècles d'histoire*, t. 2, Bruxelles, p. 725.

- VAN KALCK 2003b = M. VAN KALCK, L'organisation administrative (1846-1919), in M. VAN KALCK (dir.), *Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Deux siècles d'histoire*, t. 1, Bruxelles, p. 205.
- VAN LENNEP 1997 = J. VAN LENNEP, Jules Lagae, *Nouvelle Biographie Nationale* 4, Bruxelles, p. 237-240, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFNouvelleBiographieNationale2106.pdf>] (26/08/2022).
- VANZYPE 1935 = G. VANZYPE, Jules Lagae, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, [[http://www.academieroyale.be/Academie/documents/LAGAEJulesARB\\_193548121.pdf](http://www.academieroyale.be/Academie/documents/LAGAEJulesARB_193548121.pdf)] (26/08/2022).
- VANZYPE 1938 = G. VANZYPE, Arnold Goffin, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, p. 69-84, [[http://www.academieroyale.be/Academie/documents/GOFFINArnoldARB\\_193838086.pdf](http://www.academieroyale.be/Academie/documents/GOFFINArnoldARB_193838086.pdf)] (26/08/2022).
- WEISGERBER 1967 = J. WEISGERBER, Auguste Vermeylen, *Biographie nationale* 34, supplément t. 6, fasc. 1, Bruxelles, col. 759-766, [<http://www.academieroyale.be/Academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2093.pdf>] (26/08/2022).

## SUMMARY

*From 'Amitiés italiennes' to the 'Fondation nationale Marie-José'. Origin and transformations of an Italian-Belgian cultural association between the two world wars*

'Amitiés italiennes' was an Italian-Belgian cultural association founded in Brussels in 1919 with the aim of strengthening the links between both countries. Conferences, exhibitions, commemorations, and theatre plays were all used to achieve this goal. An in-depth analysis of the history of this association and its members highlights its relationships with other leading cultural institutions and, through its evolution and decline, bears witness to the gradual professionalization of art history. This study is largely based on the archives of Pierre Bautier, held in the archives of UCLouvain. As a founding member and secretary of 'Amitiés italiennes', he was a privileged witness to the history of this association and the subsequent creation of the 'Fondation nationale Marie-José'.

